

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO DE LA FRANCE.

LETTRE

SUR

LA QUESTION ALLEMANDE*

Bruxelles. 16 avril 1866.

Mon cher ami,

Vous me dites que vous pensez à moi en lisant la circulaire du comte de Bismark, la réponse de l'Autriche, et en voyant se dérouler en Allemagne les événements qui réveillent toutes les inquiétudes de l'Europe. Vous voulez bien interroger les prévisions que je forme, et vous me demandez si je n'éprouve pas la tentation de reprendre mes écrits sur la convention de Gastein. Vous m'ouvrez obligeamment le *Correspondant* pour la publication de cette nouvelle étude.

J'avoue que cette tentation m'était venue, mais j'y avais résisté.

* A propos des altercations entre la Prusse et l'Autriche qui menacent la paix générale, mon éloquent ami, M. Dechamps, dont le nom est si justement honoré dans le monde politique européen, a bien voulu m'adresser quelques pages, en m'autorisant à les communiquer aux lecteurs du *Correspondant*.

Le premier, avant et après la convention de Gastein, M. Dechamps a signalé la gravité du péril que cette convention aujourd'hui sans le détruire. Il était alors princi-

Qu'ajouterais-je aux deux écrits que j'ai publiés avant et après Gastein ? Je n'aurais vraiment qu'à les reproduire, et les événements se chargent de justifier assez pleinement mes appréciations sur la situation de l'Allemagne, pour m'éviter le soin de prendre une facile revanche contre ceux qui m'ont opposé leur critique et leurs dénégations.

Cependant, puisque vous insistez, je vous envoie quelques notes sur cette question si grave et si

palement préoccupé des contre-coups dont pouvait s'alarmer sa patrie, la Belgique. Ses conseils patriotiques ont assurément contribué à la belle manifestation nationale qui a éclaté autour du cercueil de Léopold Ier et du trône de Léopold II, jusqu'ici si sagement inspiré. Les partis belges, en modérant l'expression de leurs dissentiments, pour ne laisser dominer que le sentiment national et dynastique, ont élevé le plus sûr boulevard contre le danger extérieur que signalait et redoutait le ministre d'Etat belge. M. Dechamps envisage aujourd'hui le côté européen de la situation, et il suit, avec une rare connaissance des hommes et des faits, le développement d'une querelle dont l'explosion paraît à la fois si déraisonnable et si probable.

AUGUSTIN COCHIN.

obscur, que j'ai eu l'avantage de signaler, l'un des premiers, à la vigilance des gouvernements, et qui grandit dans des proportions si menaçantes pour la paix européenne.

I

Je placerais volontiers, en tête d'une nouvelle étude sur l'Allemagne et la France, l'épigraphe suivante empruntée au discours sur la question romaine, prononcé par M. Thiers, en 1865, à la tribune du Corps législatif : " Il est un danger qui doit sérieusement inquiéter l'Europe, c'est l'ambition de la Prusse."

Je n'aime pas à me citer, mais il faut bien que je prenne les deux brochures que j'ai publiées, en 1865, pour point de départ de mes appréciations actuelles ; ce sera le moyen d'être plus clair et plus court.

Voici ce que j'écrivais, avant le traité de Gastein :

" La lutte entre l'Autriche et la Prusse est peut-être écartée, mais non conjurée, et il faut craindre de la voir prochainement renaître. Cette rupture peut être encore éloignée. Le tempérament patient de l'Allemagne permet d'espérer un rapprochement que personne ne désire autant que moi. Mais si on parvient à ajourner le conflit, pourra-t-on amener un accord durable entre la Prusse et l'Autriche, non-seulement sur la question des duchés de l'Elbe, mais sur un plan de réforme fédérale ? N'y a-t-il pas, entre les deux politiques, des oppositions radicales d'intérêt et d'ambition, dont on peut retarder l'explosion, mais qu'on ne peut supprimer ? On espère aujourd'hui une trêve ; j'ose prédire qu'elle ne conduira pas à une solution et à la paix."

Le lendemain de la signature de la convention de Gastein, j'ajoutais :

" La convention de Gastein n'est pas une paix, c'est à peine une trêve. Bien loin d'être une solution, c'est une voie vers la rupture qu'on a élargie... L'on ne s'entend et l'on ne peut s'entendre ni sur le choix du souverain, ni sur la question de souveraineté et d'indépendance des duchés, ni sur les liens qui doivent les unir à la confédération, c'est-à-dire, sur rien. Cette paix, qui ne résout rien et qui ne réconcilie personne, est elle-même une équivoque, puisque la Prusse n'a accepté ce provisoire que comme un point de départ, une étape, pour aller au delà jusqu'à l'annexion, tandis que l'Autriche ne l'a acceptée que pour revenir en deçà, pour gagner du temps et comme une trêve nécessaire pour reprendre des forces, la veille des hostilités. Voilà le traité de Gastein.

" Ce serait se faire illusion, disais-je, que de croire à une entente réelle et à une solution durable. L'Allemagne de 1815 se transforme. Deux questions la divisent : la question des duchés et la question relative à la réforme fédérale et à la réorganisation militaire. Si l'on ne parvient pas même à se mettre d'accord sur la première, la plus petite des deux ; si elle a été sur le point d'allumer un grave conflit, quelle espérance reste-t-il qu'on s'accorde sur la seconde, qui met en présence les ambitions de la Prusse et de l'Autriche et le problème de leur prépondérance, de leur grandeur et de leur avenir ?

" La convention de Gastein n'est, pour la Prusse, qu'un moyen : gagner du temps ; elle n'a qu'un but : préparer l'alliance française. La politique de la Prusse, que la convention de Gastein révèle, a besoin de l'appui de la France pour réus-

sir. D'un autre côté, je crois avoir établi que l'Autriche avait signé cette convention, précisément par les mêmes motifs qui dirigent la Prusse ; l'Autriche n'est pas prête ; l'état de ses finances n'est pas affermi ; la paix avec la Hongrie n'est pas conclue ; l'accord avec la France n'est pas fait.

“ Pour ceux qui suivent d'un œil attentif les événements qui se déroulent en Allemagne, le fait le plus clair qui en ressort, c'est que la Prusse, comme l'Autriche, n'ont signé la convention de Gastein que dans l'incertitude où chacune de ces deux puissances se trouvait sur les intentions et la conduite de la France. La Prusse et l'Autriche ne peuvent rien entreprendre, l'une dans les duchés, l'autre à Francfort, avant de s'être assurées de l'appui ou du moins du bon vouloir de la France. Toute la situation est là.”

N'est-elle pas encore là en effet ?

J'ai exposé ensuite que de cette situation pouvait sortir deux alliances, celle de la Prusse, de la France et de l'Italie, que j'ai appelée l'alliance occidentale révolutionnaire, et celle de l'Autriche, de la France et de l'Angleterre, que j'ai appelée l'alliance occidentale conservatrice ; la première entraînant la dissolution immédiate de l'Allemagne confédérée, et la guerre générale allumée à la fois à Venise et sur le Rhin ; la seconde amenant la pacification de l'Allemagne, peut être la pacification de l'Italie et assurant la paix de l'Europe.

J'ai montré l'empire français se recueillant et hésitant entre ces deux alliances. J'ai mis mon patriotisme et mes efforts à prouver que l'alliance prussienne, conseillée par les organes de la démocratie française, était une tentation funeste à laquelle l'empereur ne pourrait céder, sans livrer toute sa politique aux hasards des aven-

tures, des révolutions et des guerres, et cela pour détruire l'Autriche qui devrait rester sa meilleure alliée, et pour constituer de l'autre côté du Rhin une nation militaire de quarante millions d'Allemands, au profit de la Prusse, après avoir créée, au-delà des Alpes, une nouvelle grande puissance formée par vingt-cinq millions d'Italiens. Aucune compensation ne pourrait acheter, pour la France, un danger aussi certain et un résultat aussi désastreux.

Je me suis refusé à croire à cette folie. Ce serait l'acceptation du programme d'Ajaccio qui a été frappé d'un solennel désaveu par l'empereur.

L'alliance de la France et de l'Autriche, cimentée par une entente commune avec l'Angleterre, est celle que conseille la raison politique. Les événements y préparent, et le conflit austro-prussien peut en être l'occasion. La France et l'Angleterre n'ont pas plus intérêt que l'Autriche et la Diète à voir les duchés devenir une province prussienne et donner à la Prusse les clefs de la Baltique et de la mer du Nord. L'Autriche, en se mettant hardiment à la tête de la Diète germanique, pour provoquer une solution définitive dans les duchés, au profit de l'indépendance de ceux-ci, en exigeant qu'enfin le vœu des populations soit clairement consulté, adopterait par cela même la politique de la France et de l'Angleterre et isolerait la Prusse impuissante.

La question des duchés, si l'Autriche le veut résolument, peut devenir la première base d'une alliance occidentale reconstituée avec la France et l'Angleterre. J'ai soutenu qu'elle pouvait avoir une seconde base plus large, la pacification de l'Italie.

L'Italie, Rome, le traité du 15

septembre voilà, avec le Mexique, les difficultés que l'empereur rencontre, redoute et doit conjurer. Il voit ces difficultés grandir et à la veille d'éclater. Toute sa politique est en travail pour les vaincre. Il croit que le seul moyen d'asseoir l'Italie, de la délivrer des mains révolutionnaires et, en même temps, de sauver la papauté à Rome, c'est d'obtenir l'abandon de Venise. Venise, à ses yeux, doit sauver Rome. Il pense qu'en réalisant son programme de Milan : L'Italie de la Méditerranée à l'Adriatique, il sera assez maître de la situation pour pouvoir dire à l'Italie satisfaite : Je vous apporte Venise, mais il faut renoncer à Rome : c'est la volonté de la France et la nécessité imposée par le monde catholique.

J'ai exposé ces vues dans mes écrits de l'année dernière. J'ai tâché de définir les avantages et les difficultés de ce plan ; j'ai la conviction que le cabinet des Tuileries a poursuivi cette politique, à Vienne, depuis trois ans. Il n'avait pas encore réussi, mais il pouvait croire l'heure du succès très-proche.

« La France impériale, disais-je en 1865, n'a que trois issues pour sortir de la situation créée par la guerre d'Italie. La première, c'est l'abandon de Rome, c'est le programme révolutionnaire à l'extérieur et à l'intérieur ; j'ajoute : c'est la chute de l'empire ! La seconde, c'est la cession de Venise obtenue par la diplomatie, c'est l'alliance avec l'Autriche. La troisième, c'est la conquête de la Vénétie par la guerre, c'est l'alliance avec la Prusse. Napoléon III sera l'allié de celle des deux puissances allemandes qui l'aidera le plus efficacement à conjurer les périls qui ne peuvent manquer de faire explosion, en Italie, le jour où le

traité du 15 septembre obligera l'armée française d'évacuer Rome. En attendant, il hésite, se recueille et regarde. »

II

Voilà, mon cher ami, le résumé de mon livre, au point de vue européen.

Me suis-je trompé ? La situation extérieure, telle que je l'ai aperçue et dépeinte, n'est-elle pas celle au rapide développement de laquelle nous assistons. Ceux qui, à la tribune et dans la presse, m'ont accusé d'exagérer mes craintes, d'écrire un roman de fantaisie et d'assombrir à plaisir le tableau que je faisais de cette situation, ne doivent-ils pas reconnaître que, malheureusement j'avais bien vu ? Mes prévisions, en ce qui concerne les affaires de l'Allemagne, l'antagonisme austro-prussien et les alliances que ces événements peuvent faire naître, on les appelait imaginaires : aujourd'hui, ce sont les prévisions de tout le monde ; elles courent les rues et elles sont déplorablement dépassées.

Le traité de Gastein est déchiré. Une guerre sourde s'est faite entre l'Autriche et la Prusse sur le terrain de cette convention, depuis le jour de sa signature, le 14 août 1865, jusqu'en février dernier ; c'est la phase diplomatique : elle a été courte. La dépêche du comte de Bismark, du 26 janvier, remise à Vienne, et celle du comte de Mensdorff, du 7 février, transmise à Berlin, nous ont fait assister à ces luttes où la divergence absolue d'intention et de vue a été placée en pleine lumière.

Le conflit dont on avait semé le germe dans la convention de Gastein a éclaté. L'ambition de la Prusse a déployé toutes ses voiles. Elle veut ouvertement l'annexion

des duchés et menace de la guerre l'Autriche qui résiste et s'oppose. Elle soulève à la fois la formidable question de la réforme fédérale devant laquelle l'Allemagne a reculé en 1848 et en 1863. Elle déclare sans chercher à voiler sa pensée que cette réforme doit avoir pour résultat de placer sous sa direction et sa main les contingents fédéraux du nord de l'Allemagne et par conséquent, ceux du Schleswig-Holstein. Elle tranche ainsi du même coup la question des duchés, celle de la réorganisation militaire et celle de la réforme fédérale, contre toutes les prétentions de l'Autriche et de la Diète de Francfort. Le comte de Bismark demande à la Diète, présidée par l'Autriche, de signer sa déchéance et de donner à la Prusse la prépondérance militaire et politique par la réforme fédérale, la prépondérance maritime par l'annexion des duchés, comme la constitution du Zollverein lui a donné la prépondérance commerciale.

Cette déchéance, la Prusse l'a signifiée aux États allemands par sa note du 24 mars et à la Diète par sa motion de réforme fédérale du 9 avril.

Pour mieux dissoudre la confédération allemande et y substituer une confédération prussienne, le cabinet de Berlin fait appel au suffrage universel, ce puissant instrument des coups d'États et des dictatures, et il tient levée sur l'Autriche sa menace de guerre.

L'Europe stupéfaite et comme étourdie sous le coup de ces événements qui montent, avec la rapidité d'un orage, dans notre ciel qu'hier on croyait serein, se demande si cette politique, à laquelle M. le comte de Bismark prête son nom, comme le comte de Cavour a donné le sien à la politique qui a enfanté la guerre d'Italie, si cette

politique est de la folie ou bien si elle cache des plans à la poursuite desquels la Prusse ne serait pas seule engagée. Si la Prusse est seule à tenter cette aventure, c'est évidemment une folie; si elle trouve, pour complice, la démocratie allemande à l'intérieur et des alliés à l'extérieur, c'est, comme en 1858, la révolution et la guerre.

La Prusse est-elle seule? M. de Bismark n'est-il qu'un fou et un aventurier politique? ou bien s'est-il assuré des appuis extérieurs et sommes-nous en présence de combinaisons qui supposent des alliances et une nouvelle guerre?

Pour répondre à ces questions, il faut remonter au delà de la note prussienne du 24 mars, date de la crise actuelle, et suivre attentivement les événements.

Le gouvernement prussien avait fait la guerre et élevait bien haut les victoires faciles de Düppel et d'Alsen. Il avait remporté un triomphe diplomatique plus sérieux, en obtenant la signature de l'Autriche au bas du traité de Gastein, véritable échec pour cette dernière puissance.

Le comte de Bismark crut qu'en se présentant au parlement prussien ceint de ces lauriers militaires et diplomatiques, il allait faire taire les oppositions, vaincre les inerties et dompter toutes les résistances à ses desseins.

Il se trompa. La chambre des députés de Berlin, avec cette calme obstination qui n'a d'égale que l'obstination altière du comte de Bismark, maintint son attitude hostile et son blâme contre la politique du gouvernement. Elle refusa d'accepter des mains de M. Bismark une gloire qui serait le prix du droit constitutionnel violé et de la liberté perdue.

Le cabinet prussien se trouva donc en face d'un coup d'État de

la violation de la Constitution. Cette situation intérieure l'obligea de poursuivre ses projets ambitieux dans les duchés et en Allemagne, de donner un nouvel essor à sa politique de diversion et d'éclat, de réveiller la passion d'agrandissement et l'esprit militaire que Frédéric II a légué à ses successeurs et à tout citoyen prussien. Il se promit de vaincre ainsi les dernières résistances du roi et d'entraîner l'opinion rebelle à sa politique.

Pressé d'en finir, il était tenu au succès dans l'intervalle des deux sessions parlementaires ; il ne pouvait se présenter en vaincu devant le parlement prussien de 1867, sans être forcé à la retraite et sans entraîner peut-être dans sa chute le roi Guillaume étroitement associé à sa politique et qui aurait été réduit à trouver, dans l'abdication, le salut de son honneur.

La politique patiente, comptant sur le temps et les circonstances, politique si adaptée au tempérament de l'Allemagne, ne pouvait plus convenir au comte de Bismark. La convention de Gastein était un instrument de cette politique tout allemande ; elle avait été signée pour gagner du temps, pour laisser développer dans les duchés la politique prussienne, pour amener les populations des duchés à désirer elles mêmes l'annexion, par la lassitude d'un provisoire intolérable, d'un démembrement douloureux et d'une double domination militaire.

Mais si la Prusse avait hâte d'arriver à l'annexion, l'Autriche avait moins de hâte à s'y prêter. La convention de Gastein avait été pour celle-ci une défaite politique. Elle avait permis à la Prusse d'être maîtresse dans le Schleswig, d'acquérir le Launenbourg, de s'emparer, à Kiel, des

clefs du Holstein ; l'Autriche ne voulait pas aller au-delà. La convention de Gastein lui avait aliéné les États allemands, qui s'en étaient vengés en acceptant, des mains de la Prusse, la reconnaissance de l'Italie ; elle était résolue à ne pas faire un pas de plus dans ses concessions à la Prusse ; elle comprenait que ce pas la conduirait à l'abdication de toute influence en Allemagne.

Pour la Prusse, la convention de Gastein n'était et ne pouvait être qu'un étape vers l'annexion. Le but de la guerre n'avait pas été, pour elle, de créer un nouvel État allemand dans le Nord, de fortifier ce qu'on appelle dédaigneusement, à Berlin, le particularisme allemand, de donner moins d'homogénéité encore au territoire de la Prusse déjà coupé en deux parties séparées par le Hanovre, le duché d'Oldenbourg, le Mecklembourg, le Brunswick et la Hesse ; le but était de conquérir des ports, d'être maîtres des bouches de l'Elbe, de s'asseoir sur les deux mers, de couvrir, par des positions stratégiques importantes, ses frontières septentrionales et sa capitale ouvertes aujourd'hui aux invasions, d'élargir les cadres de l'armée prussienne, d'étendre les frontières du royaume, de donner à la monarchie plus de force et d'unité.

La divergence d'intentions et de vues était donc complète ; la dépêche prussienne du 26 janvier et la dépêche autrichienne du 7 février ne firent que la révéler. La convention de Gastein, comme toute œuvre d'embaras et d'équivoque, a le sort du traité du 15 septembre conclu entre la France et l'Italie ; les co-signataires de cette convention lui donnent une interprétation entièrement contradictoire et lui assignent des buts opposés.

Le comte de Bismark, se plaçant au point de vue prussien, prétend soustraire définitivement la question des duchés à la Diète germanique, tranche la question de souveraineté contre tout autre prétendant que le roi son maître, n'accepte la co-souveraineté de l'Autriche que comme provisoire, veut la lui racheter par une grosse indemnité pécuniaire, accuse l'Autriche d'infidélité et de trahison, parce que celle-ci s'y refuse et parce qu'elle n'opprime pas, dans le Holstein, comme la Prusse le fait dans le Schleswig, toute expression du vœu des populations en faveur de l'indépendance des duchés et de la candidature du prince d'Augustenbourg, condition de cette indépendance.

L'Autriche, au contraire, reste au point de vue fédéral. On n'a pas entendu, à Vienne, décider, par cette convention provisoire, la question de succession et de souveraineté ; on y a réservé les droits de la Confédération germanique et des duchés. C'est au nom de ces droits, invoqués par la Prusse elle-même dans des documents officiels, que la guerre a été entreprise ; c'est pour y satisfaire que la paix a été conclue et qu'une solution définitive doit intervenir. Jamais l'Autriche n'a compris que la convention de Gastein devait aboutir à l'annexion prussienne. L'empereur François-Joseph déclare que, quelque haut que soit le prix qu'il attache au maintien de son alliance avec la Prusse, il ne peut se résigner à l'acheter par son consentement à cette annexion.

Voilà le sens général des dépêches du 26 janvier et du 7 février, qui ont clos la phase diplomatique. Le désaccord était complet ; toute négociation pour arriver à une solution définitive était devenue impossible, il n'y avait

plus qu'une issue, c'était de porter le différend devant la Diète germanique, conformément au pacte fédéral. C'est le parti que l'Autriche était décidée à prendre. La Prusse le savait et elle n'ignorait pas qu'elle allait rencontrer, dans la Diète, une majorité hostile à ses prétentions. La Diète se serait prononcée pour l'indépendance des duchés, pour le prince d'Augustenbourg, et aurait exigé que le vœu des populations fût consulté, en se ralliant ainsi à la politique conseillée par la France et par l'Angleterre.

Le comte de Bismark, pour sortir de cette impasse politique, fut amené fatalement à rompre avec la Diète, comme il avait rompu avec l'Autriche. Après avoir déchiré la convention de Gastein, il ne lui restait plus qu'à déchirer le pacte fédéral et les traités de 1815. C'est ce qu'il fit par sa circulaire du 24 mars envoyée aux États allemands, et par la motion de réforme fédérale présentée, le 9 avril, à la Diète germanique. La circulaire du 24 mars était une menace de guerre adressée à l'Autriche ; la proposition de réforme fédérale, l'appel au suffrage universel, étaient une menace de révolution adressée à la Diète.

Encore une fois, est-ce là de la folie excitée par une position désespérée, ou bien est-ce un plan politique préparé, mûri, ayant son but et ses soutiens ? M. le comte de Bismark est enfermé dans une situation entourée d'impossibilités, où il rencontre, comme obstacles, comme des murs d'airain, la chambre élective de Berlin qu'il est obligé de chasser, la volonté de la population des duchés qu'il est forcé de blesser et de méconnaître, le traité de Gastein qu'il est amené à détruire, le pacte fédéral qu'il est entraîné à violer,

l'Autriche qu'il menace de la guerre, la confédération germanique qu'il se voit conduit à dissoudre, la démocratie allemande, cette redoutable ennemie de la veille, dont il sollicite aujourd'hui humblement l'alliance.

Désespérant d'échapper à l'incendie qui l'entoure, M. de Bismark va-t-il se jeter dans les flammes, au risque d'y périr ? L'ambition l'a-t-elle rendu aveugle, —ou bien cette audace a-t-elle ses

excuses secrètes et ses ressources cachées ?

Quoi qu'il en soit, le gouvernement prussien jugea le moment venu de dessiner sa politique et de brusquer la situation. S'il était assiégé d'embarras, l'Autriche ne l'était pas moins, et il comprit que le temps, favorable au cabinet de Vienne, était contraire à ses dessein.

ADOLPHE DECHAMPS,
Ministre d'Etat.

(A continuer.)

EXPOSITION DES CHIENS.

FRISLETTE.

A M. LE BARON DU QUESNOY.

Pour disputer le prix de la beauté,
Allons, Frisette, il faut entrer en lice !
A toi, Frisette, à toi la royauté !
Si dans Lutèce il est quelque justice...

Bijou de l'île de Cuba,
Vive et charmante créature !
Sur toi la neige un jour tomba
Et la grâce en fit ta parure.

Enfant gâté par le destin,
Sur tes pas le bonheur s'émiette :
Le dernier biscuit du festin
Appartient de droit... à Frisette.

Ta mine espiègle, ta blancheur.
Tes poses et tes gentillesses,
T'assurent une longue faveur :
Et ta bonté, mille caresses.

Mais, hélas ! tout est mêlé :
Noir et blanc, — absinthe, ambrôisie !
Ainsi dans ton cœur s'est logé
Un petit grain de jalousie...

A ce trait-là, sous ton minois
Je devine certaine chose :
Je sens l'homme, il perce... et, je crois,
Je crois à la métépsychose...

Je sais qu'il est un bel enfant,
Qu'en ses bras une jeune Anglaise
Apporte d'un air triomphant ;
Ce bel enfant fait ton malaise...

Pauvre Frisette, sais-tu pas
Que toute rose a son épine ?
Et qu'en paix nul être ici-bas
Ne peut grignoter sa tartine ?

Toujours quelque Bertrand nouveau
S'en vient, sur cette terre ingrate,
Pour écorner notre gâteau
Doucement allonger la patte,

Le plus bel astre s'éclipse !
Hélas ! tout pâlit... brune ou blonde,
Toute beauté passe ou passa...
Ainsi, mignonne, va le monde !

Mais, malgré la rivalité
Qui jette une ombre sur ta vie,
Le fils du pauvre, en vérité,
A ton sort porterait envie !

Frisette, au moins, tu peux compter
Sur ton maître et sur sa tendresse ;
Tu pourras toujours grignoter
Quelques biscuits dans ta vieillesse...

Du sort ne crains point les retours ;
Loin de toi toute inquiétude !
Ce qu'il aime reste toujours
L'objet de sa sollicitude !

Pour le combat revêts tes beaux atours,
Ton collier rose et ton nœud du dimanche !
Va triomphante ! et reviens du concours
A ton ami donner ta patte blanche !

HENRI GALLEAU.

LA TRICHINE.

Il y a trente ans qu'un illustre naturaliste anglais, M. Richard Owen, faisait connaître la trichine. Ce ver avait été trouvé chez l'homme dans tous les muscles, non-seulement dans ceux du tronc, de la face et des membres, mais encore dans ceux qui donnent le mouvement à la langue, au larynx, à l'œil, etc. Les recherches les plus minutieuses ne donnèrent aucune notion sur l'origine de ce ver. En peu d'années, un grand nombre d'observations furent recueillies en Allemagne, en Danemark, en Amérique, mais sans dissiper l'obscurité qui couvrait la génération du parasite et sans faire connaître aucun trouble qui pût être attribué à sa présence dans les organes. La trichine fut donc considérée comme une simple curiosité scientifique.

La lumière se fit enfin sur l'origine de cet animal, et l'on reconnut en même temps que son arrivée dans les muscles détermine une maladie douloureuse, quelquefois mortelle, maladie confondue jusqu'alors soit avec le rhumatisme aigu, soit avec les fièvres graves. Bientôt on la vit se produire par épidémie; alors les populations, les gouvernements s'en préoccupèrent, et l'attention fut universellement appelée sur un mal réputé nouveau. Il ne l'était pas, nous venons de le dire; la cause seule en était inconnue. Quant au ver qui le détermine, il ne s'est dérobé si longtemps aux regards de l'homme que grâce à sa petitesse micros-

copique; d'autres vers de la même classe sont connus depuis les temps les plus reculés, et nous n'avons nulle raison de croire qu'ils aient précédé la trichine dans l'ordre de la création.

La trichine appartient à la classe des vers *nématoïdes*, c'est-à-dire des vers filiformes. Cette classe, en quelque sorte infime, est plus riche en espèces diverses que les quatre classes des animaux vertébrés prises ensemble. Les vers *nématoïdes* vivent partout où peut vivre un animal quelconque, dans la mer, dans les rivières, dans la terre, dans les plantes, dans des fleurs et des fruits, et dans tous les organes de presque tous les animaux connus. La trichine est la dernière espèce qui se soit révélée avec éclat dans cette classe si nombreuse, qui a donné lieu de loin en loin à des découvertes singulières, à des surprises qui ont vivement occupé le public. Ainsi, vers le milieu du siècle dernier, Spallanzani, dans un mémoire célèbre intitulé : *des Animaux qu'on peut tuer ou ressusciter à son gré*, faisait connaître les étranges propriétés de plusieurs petits êtres de la même classe, vers *nématoïdes*, et Needham découvrait les *anguillules* du blé niellé. La présence inexplicable de plusieurs milliers de ces êtres dans un grain de blé et leur retour à la vie après plus de huit ans d'une dessiccation complète faisaient douter de leur animalité. Buffon y puisa un argument en faveur de sa théo-

rie célèbre de l'activité des molécules organiques, théorie suivant laquelle beaucoup d'animaux ne seraient que des machines. D'autres espèces, visibles à l'œil nu, n'attirèrent pas moins l'attention publique. " Sur les bords de la Mer-Rouge, raconte Plutarque, les habitants sont exposés à des accidents extraordinaires. Il sort de leur corps de petits serpents qui rongent leurs bras et leurs jambes; quand on les touche, ces serpents rentrent dans les chairs, s'entortillent dans les muscles et causent des souffrances horribles." Des docteurs, des érudits ne manqueraient pas de voir dans les serpents dont parle Plutarque les serpents ardents des Hébreux ou leurs descendants. On sait aujourd'hui que ce sont des vers nématoides nommés *filaire de Médine* et qu'on trouve en Arabie, dans l'Inde et dans l'Afrique centrale. Deux voyageurs célèbres apprirent par une douloureuse expérience personnelle l'existence de ces parasites. Cromer et James Bruce en furent atteints; ce dernier, après son retour d'Abyssinie, fut plus d'un an à se rétablir.

Chaque espèce de ver nématode vit dans un séjour particulier, hors duquel elle périt nécessairement; ainsi l'anguillule du vinaigre et celle du blé ne peuvent devenir les parasites d'un animal. Il en est qui subissent, comme les autres animaux et comme les plantes, l'influence des climats: la filaire de Médine, par exemple, ne se propage que dans les pays intertropicaux, un autre ver qui se loge dans l'orbite de l'œil n'atteint que les habitants de la côte occidentale d'Afrique. Le séjour est tellement limité pour la plupart des espèces parasites que non-seulement un organe leur est particulièrement dévolu, mais que les

espèces spéciales à ces organes sont différentes chez des animaux différents. Il en résulte que les vers ne peuvent se propager d'un organe dans un autre, et qu'une espèce d'animal est à l'abri des atteintes des vers propres à une autre espèce.

Il y a cependant des exceptions à cette loi de la spécialité des vers nématoides: quelques espèces s'acclimatent pour ainsi dire dans des organes différents et chez des animaux divers; tels sont le *strongle géant* et la trichine même. Le *strongle*, le plus grand et le plus redoutable des nématoides, atteint le cheval, le bœuf, le loup, surtout le chien, dont il détruit les organes urinaires. Ce ver, heureusement très-rare de nos jours, fait aussi de l'homme sa victime, et, si l'on en croit Hugo Grotius, l'archiduc Ernest, vice-roi des Pays-Bas, périt sous ses atteintes.

Les mœurs de la trichine sont semblables à celles du *strongle*; elle s'attaque de même à des animaux d'espèces diverses. Observée d'abord chez l'homme, on la trouva ensuite chez le porc et chez le blaireau; mais, lorsque l'on eut découvert comment elle se propage, on reconnut expérimentalement qu'elle se transmet à d'autres animaux, tels que le lapin, le rat, la souris, le cobaye, le chat, le jeune chien, etc. Ce cosmopolitisme a cependant des bornes: les recherches expérimentales firent reconnaître encore que ce ver ne se propage ni chez les oiseaux, ni chez les animaux à sang froid, reptiles, poissons, invertébrés.

Il y a peu d'années encore, une obscurité profonde régnait sur la génération de tous les nématoides parasites. Depuis les premières époques de la science, deux théories étaient en présence. L'une regardait les vers comme hérédi-

taire et passant du père à l'enfant ; elle faisait nécessairement remonter au premier homme l'origine de nos parasites, et malgré la répugnance de quelques docteurs à gratifier Adam de tous nos vers, elle fut pendant plusieurs siècles généralement adoptée. L'autre théorie, qui compte encore des partisans est celle de la génération spontanée : les vers intestinaux seraient le produit des aliments ou des matières intestinales, ou bien encore des humeurs plus ou moins modifiées par la chaleur interne. Les progrès des sciences purent apporter quelque changement dans cette manière de voir, mais ils ne la firent point abandonner tout à fait, tant était grande la difficulté d'expliquer la génération de la plupart des parasites. En vain l'anatomie montra-t-elle chez ces animaux l'existence de myriades d'œufs ; comment comprendre la transmission de ces œufs d'un homme dans un autre ? Cette transmission se comprendrait pour les vers du porc ; mais pour ceux de l'homme, pour ceux des ruminants, qui ne mangent que de l'herbe ; pour ceux des carnivores, elle semblait inexplicable. Quant à la transmission du parasite lui-même d'un animal dans un autre, une circonstance particulière empêchait que l'on y songeât : on voyait généralement ces parasites périr en même temps que l'hôte qui les contenait, ou peu d'heures après qu'ils en étaient sortis.

La découverte de la trichine ne fit d'abord que compliquer le problème : pendant plus de vingt ans, les trichines furent trouvées exclusivement dans les muscles de l'homme, et presque toujours en quantités innombrables. Elles étaient renfermées dans des poches ou *kystes* hermétiquement clos, de telle sorte qu'il eût été impossible

de découvrir soit une voie par où elles s'y fussent introduites, soit une voie par où elles eussent pu émigrer. Jamais en outre on n'avait vu chez ces parasites des organes génitaux, et, pour achever de confondre les investigateurs, on reconnut que ces vers finissent par périr dans leur kyste sans laisser trace de postérité.

Des découvertes précises sur la génération de plusieurs espèces de vers nématoides nous apprirent enfin que les animaux de cette classe s'engendrent de la même façon que les autres. Les premières notions nous vinrent de l'anguillule de blé niellé. C'est en 1855 que je trouvai comment cette anguillule se propage et se perpétue dans le blé. La génération spontanée pour les nématoides n'était plus acceptable ; il s'agissait seulement de reconnaître dans les autres vers, comme dans l'anguillule du blé, les conditions ou les propriétés particulières qui devaient être en rapport avec leur propagation : on ne tarda pas à les découvrir. Alors se dévoilèrent les moyens variés et toujours simples qui permettent aux nématoides d'envahir les animaux et les organes auxquels ils sont subordonnés.

Les nématoides pondent un grand nombre d'œufs, qui sont généralement expulsés des organes au moyen des fonctions mêmes de ces organes. On le conçoit sans autre explication pour le tube digestif, pour le foie, pour le rein, dont les produits sont expulsés au dehors. Les voies respiratoires sont fréquemment habitées par des vers dont les œufs sont expulsés par les mouvemens des cils vibratiles qui recouvrent ces organes, et dont la fonction est de balayer toutes les poussières que la respiration y apporte. Lorsque les vers

habitent dans la profondeur d'organes sans communication avec le dehors, la femelle pratique elle-même la voie par où doivent sortir ses œufs; mais il faut ensuite que les œufs ou les embryons rentrent dans les organes où ils ont pris naissance pour y acquérir un développement complet et reproduire à leur tour. Ils le font de deux manières, l'une passive, l'autre active: s'il s'agit d'organes qui sont en communication avec l'extérieur, telles que les voies digestives, le mode est purement passif; c'est avec la boisson ou avec les aliments qu'ils reviennent. Pour qu'ils puissent le faire chez l'homme, chez les ruminans, chez les carnassiers, la nature a usé de l'expédient suivant: l'embryon renfermé dans la coque de l'œuf peut vivre d'une sorte de vie latente pendant un temps très considérable. Il attend ainsi le moment où, parvenu dans un milieu propice au développement du ver, il se revivifie et sort de sa coquille; j'ai fait éclore des œufs du lombric de l'homme après les avoir conservés dans l'eau pendant six ans. On conçoit qu'à la faveur d'une aussi longue vie latente, la transmission des rématoïdes d'un homme à un autre, d'un animal à un autre animal, soit possible, car en six ans les œufs déposés à la surface du sol sont entraînés par les pluies dans des mares, dans des ruisseaux, dans des sources où ils séjournent jusqu'à ce qu'ils soient transportés dans les boissons dont fait usage l'homme ou l'animal chez lequel le ver peut se développer.

Sans doute tous les animaux ne boivent pas, il en est qui ne se repaissent que d'une proie vivante ou d'aliments secs. La transmission ne devient pas impossible pour cela; elle a lieu de mille façons, souvent très curieuses. Les souris,

par exemple, avalent les œufs de leurs parasites, mêlés à la poussière qui entoure leur résidence, quand elles lustrer leurs poils avec la langue. Ces exemples suffisent pour faire comprendre la possibilité de la transmission que nous avons nommée passive. Le second mode de transmission des vers est actif; il intervient lorsque le séjour du parasite est un organe sans communication avec l'extérieur. C'est alors la larve ou l'embryon, ce n'est plus l'œuf, qui devient l'agent de la propagation. La période de larve, on le sait, est une phase de la vie dans laquelle les organes génitaux ne sont point encore développés: la larve du papillon est la chenille, celle du cousin est un petit ver aquatique, celle de la grenouille est le têtard. Le milieu où vit la larve diffère souvent de celui où vit l'adulte. La même condition se rencontre chez beaucoup de vers nématoides pour lesquels chacune de ces deux périodes se passe nécessairement dans un séjour différent. Si l'on a cru longtemps qu'un ver nématode ne peut par lui-même se transmettre d'un animal à un autre, parce qu'il périt généralement peu d'heures ou peu de jours après qu'il a été extrait des organes, c'est qu'on n'avait observé que le ver adulte. On ignorait que la larve pût vivre dans un autre séjour que l'adulte et qu'elle pût être douée de propriétés physiologiques distinctes, à la faveur desquelles s'accomplissent la transmission des individus et la propagation de l'espèce.

L'anguillule du blé niellé nous a dévoilé le secret de ce mode de propagation. Dans l'état où elle a été étudiée d'abord, lorsque, recueillie après la maturité du blé, elle possède la faculté de résister à une longue dessiccation, faculté

que j'ai nommée la *reviviscence*, l'anguillule de la nielle est dépourvue d'organes génitaux ; c'est une larve. Comment, à la faveur de sa reviviscence, cette larve arrive-t-elle à se propager dans le blé ? Le grain niellé renferme de huit à dix mille larves. A l'époque des semailles, ce grain desséché tombe à côté des grains sains ; ceux-ci germent et donnent bientôt une petite tige herbacée, tandis que dans le grain niellé, qui ne se développe pas, les anguillules, pénétrées par l'humidité du sol, sortent de leur profonde léthargie. Retrouvant la vie et le mouvement, elles percent leur coque ram lie, puis, guidées par leur instinct, elles vont dans la terre à la recherche des tiges de blé nouvellement développées. Elles s'introduisent entre les feuilles enroulées qui forment primitivement cette tige et attendent jusqu'à la saison prochaine la formation de l'épi. Celui-ci apparaît enfin sur la tige à quelque centimètres au-dessus du sol ; alors il se compose de simples écailles, très molles, dans lesquelles les anguillules s'introduisent facilement. Quand surviennent les premières chaleurs, l'épi s'élève du sol et emporte avec lui les hôtes qui s'y sont logés. Dans leur demeure nouvelle, ces hôtes deviennent adultes, s'accouplent et pondent, puis ils meurent, ne laissant que des débris méconnaissables ; mais de leurs œufs, qui éclosent avant la maturité du blé, sort une génération nouvelle qui reste à l'état de larve et se dessèche lorsque le grain mûrit. Ces larves, dont il serait alors impossible de découvrir l'origine, attendent dans un état de siccité complète les conditions nécessaires aux manifestations de leur vitalité. Ces conditions peuvent se faire attendre plusieurs mois ou plusieurs années.

La résistance à la dessiccation n'est donc point, chez l'anguillule de la nielle, un jeu de nature ; c'est une propriété nécessaire à sa propagation, propriété qui se perd totalement dès que la larve arrive dans l'épi et devient adulte.

La connaissance de ces faits a trouvé une application immédiate au plus étrange de nos parasites, c'est-à-dire à la filaire de Médine. Ce ver si terrible, dont a parlé Plutarque, ne procède point autrement à l'égard de l'homme. Il est vivipare, et lorsque ses embryons vont éclore, il sort des parties qui le renferment en perçant la peau, dépose ses embryons au dehors et meurt. Cependant les embryons, passés à l'état de larves, possèdent la faculté de vivre hors du corps de l'homme, dans l'eau ou dans la terre humide. Si ces larves arrivent au contact de la peau de l'homme, elles s'introduisent dans les parties sous-jacentes par les canaux qui sécrètent la sueur et qui s'ouvrent à la surface de l'épiderme. Ces canaux ont un diamètre de trois centièmes de millimètre environ, tandis que la larve de la filaire n'a qu'un centième de millimètre d'épaisseur. Cette larve ne trouve donc aucune difficulté à pénétrer sous la peau par ces conduits, dont le nombre en outre lui épargne toute recherche, la peau de l'homme possédant, suivant les régions, depuis soixante jusqu'à quatre cents de ces canaux par centimètre carré. Dans son nouveau séjour, la larve se développe et s'accroît pendant plusieurs mois et même pendant plusieurs années. Elle atteint quelquefois jusqu'à 4 mètres de longueur ; mais dans les climats brûlants où vit la filaire, la saison sèche est très longue et l'eau très rare. La vie des larves répandues sur le sol serait bien courte et la transmis-

sion généralement impossible, s'il n'intervenait chez elles quelque faculté spéciale comme chez l'anguillule de la nielle. C'est en effet ce qui existe : la reviviscence de la filaire a été constatée expérimentalement. La larve, complètement desséchée, se revivifie par l'humidité, et sans doute cette faculté se conserve chez elle pendant plusieurs années. En 1820, Méhémet-Ali fit partir pour le Cordofan une expédition militaire commandée par Mohamed-Bey *defterdar*. "Je suivis ce dernier en qualité de médecin particulier, dit le Dr. Maruchi, et séjournai trois ans avec lui dans le Cordofan. J'espérais être à même d'observer la filaire de Médine chez nos soldats, mais deux ans s'écoulèrent sans qu'elle se manifestât chez au-

cul d'eux ; ce ne fut que dans le courant de la troisième année, après des pluies extraordinaires, que je la vis se déclarer, et en si grand nombre que le quart des troupes en fut atteint. J'en fus malheureusement attaqué moi-même sur vingt-huit points du corps..." Cette épidémie, inexplicable alors, trouve aujourd'hui une explication facile. Toutefois, pour que la larve de la filaire puisse s'introduire et se propager chez l'homme, il ne suffit pas de l'humidité ; il faut encore qu'une chaleur tropicale lui donne une certaine énergie, peut-être une certaine maturité, qu'elle ne trouve point dans nos régions tempérées.

DR. DAVAINÉ.

(A Continuer.)

LES FUMEURS.

"Le tabac est divin et n'a rien qui l'égale."

Je suppose qu'en l'an 1400 de notre ère, un homme doué de seconde vue, s'approchant d'un roi de France, lui eût adressé les paroles suivantes : "Encore quelques siècles, et un fil métallique tendu dans les airs ou sous les eaux de la mer rapprochera les quatre parties du monde, de telle sorte que l'Afrique et l'Asie auront en quelques minutes des nouvelles de l'Europe, qui leur donnera des siennes en aussi peu de temps par le même moyen, et que l'on pourra lire, à cinq cents lieues de vous, une lettre, pendant et à mesure que vous l'écrirez ; cette

légère vapeur, qui sort de cette chaudière, trainera à la même époque, en quelques heures, toute une armée : infanterie, cavalerie, artillerie, des Pyrénées aux Alpes ou des Alpes aux Pyrénées ; vos lointains successeurs lèveront sur un peu de fumée un impôt plus considérable que celui que vous fournissent tous les biens de vos sujets." Qu'aurait pensé, qu'aurait dit, qu'aurait fait le prince ?

Il aurait certainement pensé que le prétendu prophète était fou à lier, et si les petites maisons avaient été bâties de ce temps-là, il aurait donné des ordres pour que ce fai-

seur d'horoscopes y occupât un appartement d'honneur.

Cependant celui-ci n'aurait eu que

L'inexcusable tort d'avoir trop tôt raison.

En effet, aujourd'hui le télégraphe électrique supprime les distances et réalise l'ubiquité de la pensée humaine présente partout à la fois; la vapeur, cette prodigieuse servante, traîne rapidement sur la terre et sur l'onde les poids immenses qu'on lui confie; et la fumée de tabac fait entrer dans le trésor plus de deux cents millions par an.

Est-ce, comme semble l'insinuer l'auteur de la légende artistique que j'ai sous les yeux, messire Satan as en personne qui inventa la pipe, et le premier des fumeurs fut-il un fumeur cornu? En ce cas ce serait dans un moment où, les finances de l'enfer se trouvant dérangées, il aurait éprouvé le besoin de battre monnaie. J'ai cependant une objection sérieuse à élever contre cette version fantaisiste du crayon. On ne fume pas seulement le tabac, on le prise; or, le moyen de croire que messire Satan as ait été l'inventeur de la poudre sternutatoire qui a fait si souvent répéter: "Dieu vous bénisse!"

Tenons-nous-en donc à la version historique. Or, nous savons que l'usage du tabac,—je le dis sans vouloir en rien offenser M. les fumeurs,—nous savons que l'usage du tabac, sans précisément venir de l'enfer, nous vient de l'autre monde. Christophe Colomb avait découvert tout récemment le continent nouveau auquel Améric Vespuce allait donner son nom; dès son arrivée à San-Salvador, en 1492, il envoya plusieurs de ses compagnons à la découverte du pays. Ceux-ci rencontrèrent un

grand nombre de naturels hommes et femmes, tenant à la main un rouleau fait des feuilles d'une certaine herbe, dont ils avaient allumé un bout, tandis que l'autre bout, placé dans leur bouche, leur permettait d'en aspirer la fumée. C'étaient des fumeurs indiens, car cette plante était du tabac. L'évêque Las Casas, béni par les Indiens, mais moins béni par les Nègres dont il avait substitué le travail au travail des gens du pays, dit formellement que les Caraïbes haïtiens appelaient ces rouleaux *tobaccos*; c'est donc de ce mot, et non du nom de l'île de Tabago, comme on l'a souvent répété, que vient notre mot *tabac*. Il est assez naturel que les Indiens, qui nous ont fourni la chose, nous aient en même temps fourni le nom.

Je m'arrête un moment pour faire remarquer que, comme le simple précède le composé, le cigare fut antérieur à la pipe, sa vulgaire cadette.

Les Espagnols, prenant exemple des Indiens, s'habituaient à fumer. Vers 1518, ils envoyèrent des graines de cette plante en Espagne, où l'on entreprit la culture du tabac. D'Espagne, le tabac passa en Portugal par suite du voisinage des deux pays. L'Espagne et le Portugal l'introduisirent dans toutes les contrées de l'Europe, l'Angleterre exceptée. L'Angleterre n'aime pas à faire les choses comme tout le monde; elle reçut donc directement le tabac du Brésil, et, chose qui vous gênera peut-être un peu à cause de l'habitude que vous avez, ainsi que moi, de vous représenter les Orientaux ayant de temps immémorial à la bouche, comme le respectable personnage que j'aperçois là-haut, le narghillé, dont le long tuyau traverse un vase plein d'eau, ce furent les Anglais qui apprirent

aux Turcs à fumer au début du dix-septième siècle.

—Que nous racontez-vous donc là ?

—Je vous raconte l'histoire.

—Mais alors que faisaient les Turcs quand ils ne fumaient pas ?

—Précisément ce qu'ils font depuis qu'ils fument. Rien.

Laissons là la Turquie et parlons de la France. Quarante ans avant l'époque où les Anglais importaient l'usage du tabac en Turquie, en 1560, Jean Nicot,—que tout bon fumeur ôte ici son chapeau !—Jean Nicot, seigneur de Villemain, né en 1530 à Nîmes, et envoyé comme ambassadeur par François II en Portugal, en rapporta le tabac. C'était un seigneur érudit, qui avait même composé un gros livre, *le Trésor de la langue française ancienne et nouvelle*, qu'on regarde comme le premier de nos dictionnaires. Mais ce n'est point aux lettres, c'est au tabac qu'il doit son immortalité. Le tabac s'appela d'abord en France, à cause de ce Nicot, *nicotiane*, et, en quittant ce nom, il l'a laissé à la *nicotine*, ce poison redoutable qu'on extrait du tabac. Concurrément avec le nom de *nicotiane*, le tabac reçut celui d'*herbe de la reine*, parce que Nicot avait offert à la reine Catherine de Médicis la petite provision de tabac apportée de Portugal. Il fut appelé aussi *herbe du grand prieur*, parce que le grand prieur de Lorraine, contribua beaucoup à le mettre en usage : *herbe de Tournabon et de Sainte-Croix*, parce que les deux cardinaux de ce nom lui attirèrent la vogue en Italie, en prêchant... d'exemple. Ce ne fut que beaucoup plus tard, et après que le temps en marchant eut fait oublier les noms des introducteurs et des promoteurs de la plante américaine, que l'appellation de tabac

prévalut. Le filleul devenu grand n'avait plus besoin de parrains.

J'ai dit que le cigare avait précédé la pipe ; je dois ajouter que le cigare et la pipe précédèrent de longtemps la tabatière, qui précéda elle-même la chique. Les Européens firent d'abord comme les Indiens : ils se contentèrent de fumer le tabac ; je trouve que c'était déjà beaucoup. Puis, comme ils ont l'esprit plus inventif, ils imaginèrent de le priser et de le mâcher, deux charmantes inventions qui n'ont pas peu ajouté aux grâces et aux agréments de l'espèce humaine, en développant l'appareil nasal des priseurs, et en gonflant d'une manière séduisante la joue des chiqueurs. Tout le monde sait que c'est à la pipe et à la chique que nous devons l'invention de ce meuble élégant, imaginé par la propreté des gens malpropres, et qui porte le nom coquet de *cra-choir*.

C'est à partir de ces appropriations du tabac à deux nouveaux usages que la culture de cette plante prit les vastes développements qui, grandissant d'époque en époque, l'ont étendue aujourd'hui à toutes les contrées du monde. Le tabac n'est cependant pas un de ces parvenus qui arrivent au succès sans combat et sans lutte. Le tabac a eu pour adversaires déclarés un pape, Urbain VIII ; un sultan turc, Amurat IV ; un czar russe, Michel Feodorowitch ; un roi d'Angleterre, Jacques Ier. Ses mérites furent discutés, niés même. Ses défauts et ses inconvénients furent mis en lumière, attaqués, exagérés. On le loua avec enthousiasme, on l'attaqua avec fureur.

—C'est un poison, dirent les uns.—C'est une panacée, répondirent les autres.—Il excite l'esprit,—il l'éteint.—Il fatigue,—il repose.—Il ravive les facultés in-

tellectuelles,—il les paralyse.—Il abrège la vie,—il la prolonge.

Remarquez qu'on en a dit à peu près autant du thé et du café. "Poison lent, répondait Fontenelle en parlant du dernier, car il y a soixante ans que j'en prends."

Le sultan ture et le czar russe, qui n'y allaient pas de main morte, décrétèrent la peine de mort contre les fumeurs. Les fumeurs tinent bon ; ils moururent en déclarant qu'on ne tuerait pas plus le tabac qu'une idée, et qu'il serait immortel. On assure même qu'un priseur entêté offrit une prise de tabac au bourreau.

Il fallut bien laisser vivre le tabac et les amateurs de cette drogue américaine, car il eût été un peu dur de leur trancher la tête pour les empêcher de se tuer à l'aide d'un poison beaucoup plus lent, il faut en convenir, que la hache de l'exécuteur public ou le nœud coulant du gibet.

Il y a des médisants qui prétendent que les gouvernements ont été peu à peu convertis à l'usage du tabac, en découvrant qu'il y avait là une source admirable d'impôt. Vespasien, qui était un grand empereur, avait bien mis un impôt sur les urines, et il faisait remarquer à son fils Titus que les pièces d'or qui venaient de cette branche de contribution n'avaient aucune mauvaise odeur. Pourquoi n'en serait-il pas de même du tabac ? Je n'affirmerai rien à cet égard. Tout ce que je puis dire, c'est qu'en 1799 la taxe sur le tabac ne produisait au trésor qu'une somme de 3,509,000 francs. En 1815, elle en produisait 26,000,000. En 1830, elle produisait 47,000,000 de francs. En 1841, elle en produisit 122,000,000. Elle a produit, en 1863, 223,000,000 de francs. Je néglige, comme vous le pensez bien, les centaines de francs et les centimes.

Cette progression toujours croissante indique, mieux que ne sauraient le faire toutes les paroles, la prodigieuse extension qu'a prise l'usage du tabac. Tout fume aujourd'hui en France, et le tabac me paraît le symbole le plus vrai de l'égalité. C'est, en effet, le trait d'union des diverses classes sociales. Quand on ne fume pas, on est : empereur ou sujet, maître ou serviteur, riche ou pauvre, vieux ou jeune, aristocrate ou démocrate, pédagogue ou écolier, honnête homme ou repris de justice ; quand on fume, on est fumeur. Je me souviens qu'à l'époque où Sainte-Pélagie était encore une maison de prévention, j'allai voir un de mes amis qui était détenu dans cette maison pour un délit de presse ; nous nous promenions dans la cour, lorsqu'il me quitta pour aller allumer son cigare à celui d'un détenu ; il revint en souriant, et, comme je lui demandais la raison de cet accès de gaieté : "Imaginez-vous, me dit-il, que je viens de demander du feu pour allumer mon cigare à un chef de voleurs." J'ai vu dans la rue un chiffonnier offrir du feu à un membre du Jockey-Club dont le cigare s'était éteint et qui n'avait pas d'allumettes, et celui-ci d'accepter l'offre de fort bonne grâce. Que voulez-vous ? on est dans la société ce qu'on peut, mais avant tout on est homme, c'est-à-dire fumeur. Dans le regard et le geste du membre du Jockey-Club, je crus lire la belle maxime de Térence : *Homo sum, nihil humani a me alienum puto*, ce que je traduirai librement à l'usage des fumeurs : "Je suis homme, et, quand il s'agit de trouver du feu, un homme vaut un homme."

Ce n'est pas le seul fait que je pourrais citer à l'appui de cette sentence. Je me souviens qu'un jour de garde, le tambour de ma

compagnie me proposa de se charger, pour la modique somme de dix francs, de me culotter une pipe. Comme je n'ai pas l'honneur d'être fumeur, cette proposition me parut, je l'avoue, parfaitement malpropre et je la repoussai avec un geste d'horreur. Le tambour fut très-piqué ; je ne savais pas à cette époque que la spécialité des tambours était non-seulement d'astiquer le fourniment des gardes nationaux, mais de culotter leurs pipes. Il me répondit en me toisant du regard comme un vieux de la vieille toise un conscrit : " Le colonel de la légion est moins dégoûté que vous. Savez-vous bien qu'il m'a donné vingt francs pour la dernière pipe que je lui ai culottée ?

—Chacun son goût, lui répondis-je. J'aime à boire tout seul dans mon verre."

Le tambour ne répliqua pas, mais le semestre suivant j'eus trois gardes à monter au lieu de deux. Plus habile, je me serais fait culotter pour dix francs une pipe, dont j'aurais fait hommage au premier chiffonnier venu. De la sorte j'aurais fait trois heureux : le tambour aurait eu ses dix francs, le chiffonnier la pipe culottée, et j'aurais eu, moi, une garde de moins, ce qui n'est pas à dédaigner.

J'ai eu la curiosité de demander à un fumeur de profession en quoi consistait la supériorité de la pipe culottée. Il m'a répondu qu'elle était beaucoup plus douce à fumer que la pipe neuve, parce que, enduite d'une espèce de vernis par l'usage,—hélas ! peut-être aussi par la salive,—elle n'envoyait pas à la bouche cette saveur terreuse qu'y envoit la pipe nouvelle. De là, sans doute, la physionomie satisfaite du fumeur émérite de droite qui, la calotte sur la tête et les lunettes sur le nez, semble sa-

vourer avec volupté chaque bouffée qu'il aspire, tandis que son vis-à-vis, placé à gauche, fait une grimace désespérée, en ôtant de sa bouche la pipe qu'il essaye pour la première fois.

Quant à ces beaux fils à tous crins qui devisent en buvant leur absinthe, pour se préparer à l'action la plus importante de leur journée, le dîner, ce sont des fumeurs de cigares. Tout le monde n'aime pas l'odeur du cigare, et madame Anais Segalas dit à l'allumette chimique, dans son dernier volume de poésies :

Ah ! fuis loin du cigare, au parfum de bivac !

Ivry, Jarnac
Firent moins de fumée. Il remplace en barbare
Les éclairs de l'esprit par l'éclair du tabac,
Que de salons fermés pour cause de cigare !

Bien des gens répondront à cela qu'il y a cigares et cigares. Cette observation ne manque point de justesse, car, outre le cigare ordinaire, le cigare démocratique et social, qui se vend cinq centimes, et qu'on fait avec le tabac indigène, on distingue les *cigares étrangers*, 10 centimes ; les *milliers*, 15 centimes ; les *regalias*, 20 centimes : tous cigares fabriqués en France, mais avec des tabacs achetés au dehors, et originaires pour la plupart de Virginie, de Maryland, de Varinas, de Porto-Rico et de Latakîeh. Puis viennent les cigares arrivant tout fabriqués du dehors : les *londres*, les *regalias extra*, les *cazadores*, les *panetellas* et les *imperiales*, qui viennent de Cuba, et les *cuartas* et les *terceras*, qui viennent en droite ligne de Manille. Un gourmet de tabac doit distinguer à la première aspiration l'origine du cigare qu'il déguste, comme un gourmet en vin distingue le cru de Beaume, du Volnay ou du Nuits.

Tout le monde fume, avons-nous dit; les femmes même sont atteintes de l'épidémie régnante. Il y a bien longtemps que les Espagnoles et les Orientales consolent, par la cigarette ou même le cigare, la solitude de leur balcon ou les ennuis du harem. Paris, en sa qualité de ville cosmopolite, ne repousse pas complètement cet usage excentrique, quoiqu'il soit entré dans ses murs par une mauvaise porte, celle du quartier Bréda. Cela paraît drôle à quelques uns de voir un *londres* ou un *panetellas* dans une jeune et fraîche bouche sous un chapeau de femme, et il y a des grandes dames nouvellement mariées qui trouvent divertissant de ressembler à celles que les artistes ont rangées dans la galerie des *petites dames*. Je ne veux pas me montrer trop sévère ni dire rien de trop dur à de charmantes étourdis qui ne pensent pas à mal. Cependant je ne puis m'habituer à voir un cigare entre des lèvres féminines; j'aimerais vraiment presque autant voir un éventail ou une quenouille dans les mains d'un sous-lieutenant de hussards. Laissez-moi vous raconter à ce sujet une petite historiette qui a le mérite d'être vraie, mérite que n'ont pas toujours les grandes histoires, et celui, en outre, de ne pas avoir de préface. Une très jeune femme se trouvait dans un compartiment de première classe du chemin de fer de Versailles avec sa femme de chambre. Elle jeta un rapide regard sur ses compagnons de voyage: c'étaient trois hommes âgés, deux douairières et enfin un jeune homme à la moustache blonde.

Après avoir un instant délibéré avec elle-même, la jeune femme prit dans un porte-cigare élégant un *panetellas*, et, faisant petiller une allumette chimique, elle alluma son cigare et le mit crânement entre ses lèvres, en jetant un regard de défi aux deux douairières stupéfaites, qui représentaient probablement à ses yeux quelque aïeule ou quelque grand'tante qui avait opprimé sa jeunesse en l'empêchant de se livrer à ses aimables fantaisies. Les deux douairières ne répondirent que par un léger haussement d'épaules et par un clignement d'yeux qui voulait dire: "Nous plaignons bien les grands-parents de cette jeune étourdie." Les deux hommes âgés sourirent un peu ironiquement. Mais le jeune homme à la moustache blonde, mettant le chapeau à la main, et s'inclinant le plus courtoisement du monde devant la jeune dame au *panetellas*: "Mille regrets, madame, lui dit-il du ton le plus sérieux, de vous troubler dans vos habitudes; mais l'odeur du tabac m'incommode, et le règlement du chemin de fer est impérieux; je vous prie donc de vouloir bien éteindre votre cigare."

Les deux femmes âgées ne purent tout à fait comprimer un éclat de rire. La jeune femme lança à l'auteur de la requête un regard de dépit, jeta son *panetellas* par le carreau et rebattit vivement son voile sur sa figure, en jurant probablement, comme le corbeau, mais un peu tard comme lui, qu'on ne l'y prendrait plus.

Cette leçon vaut bien un *cigare sans doute*.

LA PÊCHE A LA LIGNE.

M. Chambouillard à la pêche aux Goujons.

Le pêcheur à la ligne a toujours été la victime des lazzi des profanes. "Qu'est-ce qu'une ligne ? a dit un de ces profanes. C'est un long bâton avec une bête à chaque bout."

Le mot est spirituel, mais il est injuste.

Nous trouvons dans le livre intéressant d'un ingénieux auteur, M. Eugène Chapus, *le Sport à Paris*, la liste des personnages distingués de notre temps qui ont aimé la pêche à la ligne et ont pratiqué cet art avec passion. Vous allez voir que les noms les plus illustres s'y rencontrent avec les noms les plus distingués.

L'Angleterre, chez laquelle la pêche à la ligne est une passion sans être un ridicule, fournit naturellement une grande partie de cette liste.

Plaçons en tête Nelson, le vainqueur d'Aboukir et de Trafalgar, noms d'un fâcheux souvenir pour notre marine, ce qui ne nous empêche pas, en équitable adversaire, de rendre témoignage à l'illustre marin qui laissa sa vie dans sa dernière victoire. Nelson, fidèle à son élément, pêchait quand il ne combattait pas.

Walter Scott qui a élevé le roman à la dignité de l'histoire ou qui, pour parler plus juste, a vivifié l'histoire en faisant apparaître dans ses romans ce personnage qu'on ne rencontre jamais dans l'histoire et qui s'appelle tout le monde, était aussi un intrépide pêcheur. Ceux qui ont lu la description de la pêche au saumon dans *Redganlet* ne s'en étonneront pas.

Sir Humphry Davy, le célèbre

chimiste à qui l'on doit tant de découvertes utiles, entre autres celle du protoxyde d'azote ou gaz exhilarant, de la véritable nature du chlore, de l'existence du *potassium* et du *magnesium*, et enfin de la lampe de sûreté des mineurs connue sous le nom de *lampe Davy*, a composé, d'après les observations dues à une longue expérience, un traité de la pêche à la ligne intitulé *Salmonia*.

On peut encore citer à côté de ces noms ceux du docteur Howell, recteur de Saint-Paul ; de sir Henry Wotton, prévôt du collège d'Eton ; de Gay, l'auteur des *Fables* et des *Eglogues rustiques* ; de Tobin, l'auteur du *Honey moon* (la Lune de miel), de Coledrige, le célèbre poète des lacs, du docteur William Paley, auteur of *the principles of moral and political philosophy*, ouvrage classique en Angleterre. Je me permettrai une remarque à ce sujet : il est assez naturel que l'école des lacs pêche à la ligne, et que les poètes, les métaphysiciens et les pédagogues, tous gens exercés à la patience, sachent attendre que l'idée, la rime, l'écolier et le poisson viennent mordre à l'hameçon.

La pêche à la ligne a recruté jusque sur le trône des adhérents. Le roi George IV pêchait, et ce fut lui qui fit construire la fraîche et élégante villa de pêche qui domine les belles eaux de *Vignia*. La reine Victoria dépose souvent le sceptre des trois royaumes pour prendre la ligne, et le prince de Galles attend, la ligne à la main, ce sceptre qui lui viendra toujours trop

tôt, car pour tomber dans sa main il faut qu'il échappe à une main bien chère.

En France, l'amour de la pêche à la ligne existe ; mais il est moins avoué parce qu'il est tributaire des épigrammes de la plume et de celles de plus d'un crayon finement taillé comme celui de Bertall. Cependant on citait sous la Restauration un ministre homme d'esprit et de talent qui s'évadait souvent de grand matin de son hôtel, pour aller pêcher à la ligne sous une des arches du pont Louis XVI. On raconte même à ce sujet une anecdote assez gaie : par trois fois, l'Excellence, qui était un excellent pêcheur, trouva la place prise, ce qui le chagrina fort, comme vous pouvez le penser. Quoique patient, en sa qualité de ministre et de pêcheur à la ligne, car l'opposition, à cette époque, était encore plus remuante et plus frétilante que les truites, le ministre perdit patience à la quatrième fois et demanda à l'intrus, usurpateur de son poste accoutumé, s'il n'avait pas d'autre occupation que celle-là. Le pêcheur répondit qu'il en avait une autre.

—Laquelle ? —Solliciteur.

—Vous avez des titres ? —Oui.

—Quel est votre nom ?

—Je me nomme Alphonse X..., fils d'un ancien serviteur du roi.

—Que sollicitez-vous ?

—Une modeste perception.

Je n'ai pas besoin de vous dire que M. Adolphe X....., malin compère qui était au fait des habitudes du ministre, eut la perception, ce qui rendit au ministre son poste sous l'arche.

Parmi les pêcheurs à la ligne de la même époque, on citait encore M. Coupigny, qui était, si je ne me trompe, chef de division au ministère de l'instruction publique. Rien au monde ne pouvait l'empêcher de courir chaque matin à son plaisir favori, et la révolution de Juillet,

éclatant comme un coup de tonnerre, le trouva, impassible comme le juste d'Horace, et la ligne à la main, sous un des ponts de Paris :

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinae.

C'est à Chatou et à Bougival que la tribu des pêcheurs à la ligne contemporains va se livrer à son plaisir favori. M. Chapus place au premier rang le compositeur d'un des plus mélodieux opéras de notre époque, *le Songe d'une nuit d'été*, M. Ambroise Thomas ; M. Émile Augier, mieux inspiré, je l'espère, à la pêche qu'au théâtre, mais qui doit s'entendre à amorcer la ligne pour le fretin du poisson vulgaire, *le Fils de Giboyer* me porte à le croire ; M. Jules Sandeau, l'auteur de *Catherine* et de *Mariana* qui l'ont conduit à l'Académie, et, parmi les peintres, MM. Nanteuil et Meissonnier ; enfin Tulou, célèbre artiste qui vient de mourir et dont la flûte attira tout Paris dans l'opéra du *Rossignol*, était un des habitués de la pêcherie de Bougival, un des plus agréables lieux du monde.

N'avais-je pas raison de traiter de profane celui qui n'a voulu voir que des sots parmi les pêcheurs à la ligne ?

Ce qui est vrai, c'est qu'il y a pêcheur et pêcheur. Le pêcheur de carpes et de truites est presque toujours un homme d'esprit. A propos de truites, j'ai une mauvaise nouvelle à vous donner : dans plusieurs cantons de la Bourgogne, la chaleur a été telle, que les truites, qui aiment l'eau fraîche, sont mortes dans les petites rivières changées en ruisseaux d'eau tiède. Je citerai entre autres la petite rivière de la Cure, dans l'Yonne, où c'était une pitié de voir des milliers de truites flotter le ventre en l'air à la surface du courant.

Vous comprenez qu'il n'y a pas la plus légère similitude à établir entre le pêcheur qui a étudié à fond

son art, qui a les qualités nécessaires pour l'exercer, c'est-à-dire, le coup d'œil intelligent, la patience, la précision et l'à-propos, la persistance et la dextérité dans l'art de jeter la mouche, et ce gros homme, le pêcheur vulgaire, qui vient, le dimanche, se mettre les jambes dans l'eau pour pêcher les éléments de la friture qu'il mangera avec mesdemoiselles ses filles. C'est celui-ci que Bertall a pêché au bout de son crayon pendant que le bonhomme, abrité sous son chapeau de paille et les yeux écarquillés laisse échapper plus de froin qu'il n'en prend. Je conçois que Mlle. Amanda se désarticule la mâchoire à force de bâiller pendant que l'auteur de ses jours risque d'attraper à la fois un coup de soleil et une fluxion de poitrine, placé comme il est, entre le feu et l'eau. Il est déjà, cinq heures de l'après-midi, et M. Chambouillard n'a pris que cinq goujons, cela promet. Quant à Mlle. Polyxène, elle lit avec un intérêt qui m'est un peu suspect un journal qui n'est pas, je le crains bien, *la Semaine des Familles*. Le gros pêcheur, pendant qu'il fait face au poisson, tourne le dos à ses filles. La passion l'emporte: le dimanche il est pêcheur; le reste de la semaine il était père. Son plus grand bonheur est de pouvoir envoyer une friture à M. Briochel son compère; c'est un jour de triomphe pour lui, et pendant qu'on la mange, il suit, d'un regard ravi, dans chaque bouche, le goujon provenant de sa ligne. Mais quand il rentre au logis son panier vide, ce n'est plus le même homme. Comme le dit Mme. Chambouillard qui, pourtant, est la maîtresse au logis: "C'est un hérisson!"

Que son aspect grotesque ne nous empêche pas de rendre justice au pêcheur véritable. Celui-ci sait distinguer et les temps et les lieux.

Il sait que le brochet se prend

dans la Seine de juin à janvier, le matin et le soir; que la saison de la carpe est de mai à novembre aux mêmes heures de la journée; que le barbeau se prend de juin à octobre, matin et soir et toute la nuit; la brème, d'avril à septembre, matin et soir; le goujon, d'avril à novembre, toute la journée; l'ablette, d'avril à octobre toute la journée; l'anguille, d'avril à septembre, la nuit quand il n'y a pas de lune. Pêcheurs d'anguilles, fuyez le clair de lune; malgré le vers de Virgile, il n'a pour vous rien d'amical. "On trouve encore parfois en avril, dit M. Chapus, dans *le Sport à Paris*, ce fameux poisson de la Seine si aimé de nos pères, la lotte, qui donna lieu à ce proverbe autrefois très-populaire à Paris:

Pour manger de la lotte,
Madame vendit sa cotte."

Pêchez donc, cher lecteur, si le cœur vous en dit; vous pêcherez, j'en suis sûr, en homme d'esprit, vous saurez distinguer, en jetant votre ligne, le mouvement qui convient à la truite qui file à travers les eaux avec une rapidité foudroyante de celui qui convient à la carpe, aux sauts hardis et brusques comme ceux de Léotard; vous appliquerez à propos la méthode convenable aux brochets, auxquels il faut céder beaucoup en les suivant si l'on veut les ramener au rivage. Quand la pêche est ainsi entendue, elle devient un art, presque une science. Le pêcheur doit connaître les mœurs du poisson, ses habitudes, ses ruses, les accidents du lit de la rivière où il opère, sa topographie, les influences des saisons, celles de l'atmosphère. Quoi de plus? "Un pêcheur homme d'esprit, disait M. de Pontécoulant, maître passé dans son art, trouve du poisson où il n'y en a pas, tandis qu'un sot n'en trouve pas où le poisson abonde."

—Sem : des Familles.

ALICE.

(Voir pages 100 et 202.)

VI

Un matin, lord George vint en personne inviter miss Evelyn et Henri pour une chasse à courre dans les bois de Highlena. Alice accepta, et Henri l'imita avec plus d'empressement qu'elle en avait marqué, moins qu'il ne s'y fût attendu.

Mais, l'heure du départ venue, elle témoigna une impatience d'être au bois qui tenait de l'excès. Par un de ces brusques changements qui étonnaient en elle, quelques mots avaient suffi pour la transformer, et l'on eût dit que ce n'était plus la même personne. Avant même qu'elle fût en selle, son beau visage, d'ordinaire si pâle, s'était empreint d'une animation passionnée, ses yeux bleus et doux avaient des éclairs, sa parole était brève, ses mouvements rapides; elle paraissait se posséder à peine, et il y avait en elle quelque chose de l'ardeur que montrait l'élégant alezan qui l'attendait en frappant du pied le sable de la cour.

—Quelle belle journée! s'écria-t-elle lorsqu'ils eurent gagné la campagne; que l'air est pur! Le soleil nous fait fête, et je n'ai pas entendu depuis longtemps d'aussi doux chants d'oiseaux.

—Oui, répondit Henri, cette heure est ravissante. Mais je l'ai

attendue bien longtemps, et achetée par bien des vœux et des souffrances. Parlez-moi, miss Alice, parlez-moi avec votre cœur: Sommes-nous donc en guerre, pour que vous ayez été envers moi si cruelle?

—Monsieur Henri, dit-elle, ne m'accablez pas. Ne vous en ai-je pas dit assez?...

—Alice, reprit-il avec une sombre énergie, en se rapprochant d'elle, Alice, m'aimez-vous?

Elle tremblait, et d'une voix à peine intelligible:

—Oubliez-moi! murmura-t-elle.

Et, pour ne pas lui laisser le temps de poursuivre, elle lança son cheval au galop sur la belle lande qui séparait Winter-Hill de Highlena, et entraîna son cavalier avec une rapidité qui ne permettait ni l'entretien ni la réflexion.

La troupe des chasseurs débouchait, avec la meute, des vastes cours du château, et lord Georges, entouré d'un cortège de jeunes hommes, la fleur du comté, s'avança à la rencontre d'Alice, et vint remercier M. Méricid d'avoir bien voulu répondre à son invitation. Après quoi la chasse partit à grande vitesse, et se dirigea vers les bois où se devait courre le cerf.

Henri, durant quelques instants, maintint son cheval au pas de celui d'Alice, mais à un carrefour, où les

cavaliers se dispersèrent au bruit des cors et des aboiements des chiens, elle s'écarta brusquement, franchit un fossé, et se jetant résolument dans une allée de traverse, disparut à ses yeux au milieu d'un groupe de chasseurs. Henri voulut la suivre, mais les chevaux, dans la première animation de la course, fuyaient ventre à terre, et il eut bientôt perdu sa trace dans ces routes inconnues. Alors une sorte de fureur s'empara de lui, la sauvage excitation de la chasse lui montait au cerveau, et ces fanfares retentissantes, et ces cris d'hommes et de bêtes en délire, éclatant tout à coup au milieu de ces bois tout à l'heure silencieux, arrivaient à ses oreilles comme à travers un songe douloureux et bizarre, et faisaient passer en lui une ardeur vertigineuse. Il éperonnait son cheval, et se précipitait la tête baissée dans la direction où le redoublement de l'inférieur concert annonçait que la bête venait d'être lancé. Le bruit fuyait, se rapprochait, s'éloignait encore, répété par les échos des collines, et décrivait dans l'air comme des courbes fantastiques et sonores. De temps à autre, dans la profondeur des allées apparaissaient et disparaissaient des chiens et des cavaliers; de toutes parts les oiseaux s'enfuyaient, épouvantés, de leurs retraites, et l'on eût dit que l'enfer venait de lâcher, au milieu de cette nature si calme et si belle, une troupe enragée de démons.

Tout à coup, en débouchant dans un rond-point, Henri se trouva face à face avec Fergus.

— Êtes-vous donc égaré ! lui cria celui-ci, et comment miss Alice ?...

Puis, ralentissant l'allure de son cheval :

— Au fait, ajouta-t-il, ne dirait-on pas aujourd'hui que c'est la

fleur qui court après le papillon ? Sur l'honneur elle est folle.

Et il indiquait du doigt à Henri, au sommet d'une éminence, miss Evelyn immobile sur son cheval, et courant loin de la chasse avec lord Eberton.

Henri, à cette vue, sentit la rage de la jalousie se raviver en son âme : son sang était en feu, et il reprit dans cette direction sa course effrénée, sans répondre à Fergus, qui se mit aussitôt à courir sur sa trace.

Fergus alla droit vers lord Georges et Alice, mais Henri n'était plus maître de son cheval, et l'animal emporté se précipitait avec fureur vers un torrent qui coupait la lande à la limite du bois.

Alice, au bruit, se retourna vivement ; elle vit le cheval, le cavalier et le torrent, une pâleur de mort couvrit son visage, ses yeux se fermèrent.

— Henri ! cria-t-elle.

Mais ce cri, échappé de son cœur qu'elle comprimait en vain, ne passa point ses lèvres ; Fergus, d'un geste rapide, l'avait étouffé sous sa main.

— La subite apparition de mon cheval a causé ce saisissement, dit-il à lord Georges, qui s'était jeté en avant, et qui vint recevoir et soutenir dans ses bras la jeune fille défaillante.

Henri, qui venait de franchir le torrent, ne vit et ne sentit que cela de cette scène, et lorsque Georges et Fergus tournèrent avec terreur les yeux de son côté, ils l'aperçurent qui s'éloignait dans la plaine en longeant le précipice, et cherchait un passage pour rentrer dans le bois.

Miss Evelyn était à peine remise de cette secousse, qu'elle témoigna le désir de rejoindre la chasse. On entendait sonner l'hallali dans la

direction de Highlena ; ils repartirent tous trois au galop.

Le jour commençait à décliner ; le soleil s'enfonçait derrière les montagnes dont il teignait les cimes de nuances safranées, l'ombre des arbres s'allongeait en se décomposant dans les avenues désertes, le son des cors s'éloignait ; ils arrivèrent trop tard.

Au milieu d'un carrefour, où s'épanouissaient quelques roses tardives à l'abri des buissons, et que la nature semblait avoir embelli, pour y cacher l'innocence des fleurs et les amours des oiseaux, ils virent sous un dernier rayon du soleil un emplacement où l'herbe était foulée, la terre labourée et maculée de sang. C'était la place où le cerf, épuisé et vaincu par le concours de tant de forces et d'intelligences humaines, était tombé, lassé, de se défendre, et n'opposant plus que sa résignation et ses larmes au courage des chiens et aux pieux des chasseurs.

Lord Georges, à cette vue, ne put dissimuler son désappointement, Alice avait été pris d'un tremblement convulsif, et elle avait mis la main sur ses yeux pour dérober ses larmes.

— Pardonnez-moi, miss, je ne vous croyais pas tant de sensibilité, dit le jeune lord avec un peu d'embarras et d'humeur.

Le noble jeune homme ne comprenait pas cette pitié pour une bête, et encore moins tout ce que l'imagination surexcitée d'Alice avait pu évoquer de dououreuses images sur un théâtre d'agonie.

Les fanfares devant eux se faisaient entendre de plus belle ; ils se remirent en marche, et un quart d'heure plus tard, ils rejoignaient les chasseurs qui rentraient à Highlena, emportant leur conquête, aussi glorieuse que s'ils eussent tué quelques milliers d'hommes, aussi

joyeux que les chiens qui avaient léché le sang.

La curée se devait faire aux flambeaux, dans la grande cour du château. Mais Alice pria Georges de la dispenser de l'honneur qui lui revenait à cette fête, et elle reprit le chemin de Winter-Hill, sous prétexte de fatigue et que William l'attendait. Georges était embarrassé ; il hésita un instant entre les beaux yeux d'Alice et la dépouille sanglante du cerf ; mais en vrai chasseur il eut bientôt surmonté ses scrupules, et donna la préférence à la bête abattue.

Fergus resta seul avec miss Evelyn, et l'accompagna jusqu'en vue de Winter-Hill ; au moment de prendre congé d'elle, il lui saisit la main, et la pressant rapidement dans les siennes :

— Pauvre Alice ! murmura-t-il.

Et piquant des deux, il reprit le chemin du château.

Alice s'en alla de son côté, au pas de sa monture. La nuit commençait à succéder au soir, un brouillard pénétrant se roulait en nappes blanchâtres à la surface des bois et des vallées, et la lune froide et terne montait au-dessus des plus hautes collines. Alice avançait absorbée dans ses pensées, lorsque tout à coup elle tressaillit au pas d'un cheval sur la lande solitaire ; un cavalier s'avancait vers elle, elle reconnut Henri.

— Ah ! c'est vous, monsieur Méric ! fit-elle en retenant un cri de surprise et de joie.

— C'est moi, miss, répondit le jeune homme.

Et comme il n'ajoutait rien :

— Vous n'avez pas voulu assister au dernier épisode de la chasse ?

— Mon Dieu, non, pas plus à la curée qu'à l'hallali. — L'hallali ! Vous étiez bien loin, et vous nous avez fait bien peur !

— Merci, miss, j'étais bien loin

en effet, et de plus mon courage ne va pas jusqu'à chercher la gloire dans le fait de percer de coups un cerf aux abois.

Elle ne répondit pas, et Henri continua.

— Voyez comme le brouillard envahit la plaine; ne dirait-on pas, avec cette brume qui rétrécit l'horizon et nous voile les montagnes, avec ces masses sombres que le regard embrasse du haut de ces plateaux, cette vague lumière qui dessine là-haut les sapins des collines, et ce murmure profond du vent qui s'élève dans les bois dépouillés, ne dirait-on pas un site de Glennoël, et le gémissement de la mer contre les falaises invisibles?

— C'est vrai, dit-elle avec émotion.

— C'est vrai, n'est-ce pas? Et pourtant, comme nous sommes loin de ce jour béni et de cette douce contrée! Combien le ciel était pur là-bas, combien l'air était parfumé! Comme j'étais heureux, Alice, et comme nous étions insensés.

Alice baissa la tête sans rien dire, et ils poursuivirent leur chemin en silence.

— J'entends la voix de William, cria-t-elle tout à coup, en faisant prendre à son cheval une allure plus pressée.

En effet William et le docteur les attendaient à quelque pas de là, près de l'enceinte du parc. Ils les rejoignirent, et tous ensemble ils rentrèrent au château.

Alice, en descendant de cheval, s'appuya sur le bras d'Henri, puis elle le quitta aussitôt; mais elle était si faible, qu'elle demanda l'aide du docteur pour rentrer au salon.

Pourtant, le surlendemain de ce jour, et sans que rien dans l'intervalle en fût venu atténuer le souvenir, elle annonça le projet d'aller à Highlena faire visite à lady Mary Eberton.

Le temps était froid et pluvieux, à peine si un pâle rayon de soleil venait par instants percer les montagnes de nuages, et un vent violent et humide agitait les rameaux des arbres, dont il secouait les feuilles avec une sorte d'acharnement.

Henri espérait que ces circonstances défavorables retiendraient Alice au château, mais il la vit sonner John et Maggy, et donner ses ordres avec un calme parfait, à l'un pour la voiture, à l'autre pour sa toilette. Dévoré de tristesse, et répondant à peine au docteur qui l'invitait à venir voir un nouveau fossile, il se retira dans l'angle d'une fenêtre, et se mit à écouter ces gémissements de la nature, qui semblait se plaindre, elle aussi, avec sa voix mystérieuse et profonde, de la fuite du soleil, des fleurs et des amours. Il avait sous les yeux le piano silencieux d'Alice; la tablette portait encore épars et à demi ouverts des cahiers de musique, feuilletés peut-être dans ses heures de mélancolie, oubliés dans ses jours de bonheur, interprètes, dans tous les cas, des pensées de son âme pour un autre que lui. Il s'exhalait de ces pages comme un parfum d'amour et de rêveries. Il s'approcha de l'instrument, saisit une des partitions et la rejeta aussitôt, comme s'il en eût jailli des flammes. Une robe venait de frôler sur le perron, et à travers les vitres, il vit Alice qu'enveloppait un rayon de soleil, comme pour rendre sa beauté plus éclatante encore, s'élançant dans la voiture avec l'impatience d'un oiseau hors de sa cage, et partit en jetant un fier regard du côté de la fenêtre, où il se tenait immobile, sans voix et sans pensée, comme si son âme l'eût quitté pour s'envoler sur ses traces.

La solitude lui pesait, l'immobilité lui était insupportable; il sor-

tit, et se dirigea vers la campagne, sans but et sans volonté, si ce n'est celle de se fuir et d'échapper à son cœur.

Comme il venait de franchir l'enceinte du parc, et montant vers le plateau que l'avant-veille il avait parcouru avec elle, il rencontre Fergus, qui battait la lande armé d'un fusil, et en société de trois ou quatre chiens aussi turbulents que leur maître.

— Ah! vous voilà! cria-t-il à Henri, je vous croyais à Highlena. J'ai aperçu la voiture de miss Evelyn à un mille d'ici, sur la route, j'imaginai que vous l'accompagniez, et que vous alliez faire vos adieux à lord Georges Eberton.

— Lord Georges! est-ce que lord Georges.....

— Il part tantôt, ne le saviez-vous pas? Il vas passer quelques jours à Londres pour surveiller lui-même les préparatifs de son mariage, et ensevelir de sa main dans la corbeille d'Alice les restes de sa fortune et de sa liberté. Il voulait aussi m'emmener avec lui, il voulait... mais, adieu, voici mes chiens qui se battent, c'est Drake qui aura fait des siennes, et mis aux prises l'Angleterre et la France.

Et il s'enfuit vers ses chiens, qui s'escrimaient avec des cris furieux, sans que l'on ait jamais su le motif de la querelle.

Henri le laissa s'éloigner, il était anéanti; jusqu'alors il avait craint, il avait douté, il avait pensé croire, mais il ne croyait pas, cela lui était impossible. La foudre en tombant venait de déchirer les nuages, et il restait sous le coup hébété, éperdu. La terre tremblait sous ses pieds, il n'avait plus conscience ni de lui, ni de rien; il se traîna en chancelant jusqu'au parc, brisé de saisissement et suffoqué de douleur.

Il ne rentra que tard au

salon; Alice était de retour, et jouait au piano avec une verve étourdissante. Il l'écouta jusqu'au bout, il avait triomphé de lui-même, et eût préféré mourir que de laisser échapper un regret ou une plainte.

— N'aimez-vous pas cette composition? dit elle en se levant, et s'adressant à la fois à Henri et au docteur; pour moi, je l'adore, c'est un vrai chef-d'œuvre. Quel souffle puissant! quel feu! que de jouissances combinées pour l'imagination et l'oreille! Cela fait sentir, du moins, cela fait vivre, comme le bruit de la mer, des combats et de l'orage.

— Comme si elle avait jamais entendu le bruit des combats! pensa le docteur qui la regardait avec étonnement; qu'a-t-elle donc aujourd'hui?

Elle avait prononcé ces paroles avec une grande animation, puis tout à coup s'adressant à Henri?

— Avez vous jamais fait naufrage, monsieur Mérédic? racontez-moi donc une histoire de naufrage.

— Je n'ai jamais fait naufrage, miss, répondit le jeune homme avec un triste sourire; il est vrai quelque chose dont Dieu m'a préservé hier peut arriver demain.

— Que cela doit être émouvant, ce spectacle de la mer!...

— Pour ceux qui ne vont pas au fond, interrompit Bénédicte.

— Oh, qu'importe la vie!

Et là-dessus elle sonna Maggy, et monta chez elle, ne pouvant tenir en place.

Ce soir-là, à diner, Henri annonça pour deux jours après son départ pour la France. William se récria, lui parla de surprises qui l'attendaient, et lui déclara que sa présence à Winter-Hill était indispensable pour quelque temps encore; le docteur poussa un soupir, n'y pensa plus, et se remit à

rêver. Alice seule ne prononça pas une parole, ne fit pas un mouvement.

Mais, à partir de ce moment, on eût dit que le ressort de la vie s'était arrêté subitement en elle. Elle allait et venait, ainsi qu'à l'ordinaire, mais ses actes paraissaient sans volonté, ses paroles sans intention, ses regards sans pensée. Une seule impulsion, celle du devoir, restait de toutes les autres. Nul battement de cœur, aucun tressaillement de sensibilité quelconque ne vint une seule fois démentir, en présence d'Henri, la constante impassibilité de ses traits.

Henri ne l'avait jamais vue ainsi, et il l'aimait si bien qu'il s'en inquiétait presque.

La veille du jour qu'il devait partir, il la rencontra dans le parc, au retour de la messe qu'elle venait d'entendre à une chapelle du voisinage. Il y avait sur son visage de la souffrance et de l'abattement, mais son regard avait la même expression de douceur et de vague indifférence. Il lui offrit son bras, ils revinrent ensemble vers le château, et avant de la quitter :

— Miss Alice, dit Henri, dans quelques heures nous serons séparés, séparés pour toujours peut-être !

Aucun mouvement dans la physionomie d'Alice ne lui vint révéler qu'il avait été entendu.

— Alice, reprit-il d'une voix brisée, je vous ai aimée de toute la puissance de mon âme, je vous aime, et vous aimerai toujours. Vous êtes l'arbitre de ma destinée,

mon départ n'est qu'un sacrifice, et celui de ma vie me serait doux, s'il fallait vous le faire. Eh bien, en échange de ce dévouement sans bornes et de cette affection sans espoir, dites-moi un mot, un seul mot, Alice, dites-moi que vous me pardonnez d'avoir pu troubler votre âme par l'aveu de ma passion et la confiance de mes peines.

Alice, tandis qu'il parlait, le suivait d'un regard étonné, indéfinissable, comme si elle eût cherché sa pensée sans pouvoir la saisir.

Il voulait continuer, mais il sentait faiblir son courage, et il la quitta brusquement pour lui cacher son trouble.

Pour prévenir toute défaillance de sa part, il résolut de partir sans la voir, et lui fit dans la soirée ce qu'il appelait des adieux. La voiture qui devait l'amener était commandée pour midi, le lendemain ; il pria John en secret de la faire tenir prête à dix heures.

Mais le lendemain, comme il allait franchir ce seuil, où il laissait tant d'illusions perdues, il vit Alice qui errait dans le salon.

Il courut à elle, lui prit la main, et la pressant douloureusement sur son cœur :

— Adieu, dit-il, adieu, soyez heureuse, Alice, et priez pour moi !

Elle fit un mouvement, le regarda partir, puis, au bruit des roues sur le sable de la cour, elle se précipita vers la fenêtre, lui tendit convulsivement les bras, poussa un cri déchirant, et tomba évanouie.

LOUIS JOUBERT.

A Continuer.

DE LA DOULEUR CHEZ L'HOMME ET CHEZ LES ANIMAUX.

(Voir page 175.)

Les muscles, malgré leur sensibilité très-inférieure, possèdent néanmoins une propriété que sir Charles Bell a appelée le sens musculaire,—sens essentiel à l'exécution soutenue et intelligente d'un grand nombre des actes les plus ordinaires de la vie. Si nous fermons les yeux, dit-il, nous pouvons encore dire quelle est la position de nos membres,—par exemple, si notre bras est tendu ou s'il pend le long de notre corps. Comment l'intelligence est-elle instruite de cette circonstance, puisque nous ne touchons et ne voyons rien ? Principalement par un sens intime, inhérent aux muscles eux-mêmes, qui nous informe de leur état, nous apprend où ils sont et ce qu'ils font, lorsqu'il n'existe aucun autre canal par lequel nous puissions obtenir complètement cette même connaissance. Les cas dans lesquels cette faculté se trouve détruite en démontrent mieux l'utilité. Sir Charles Bell soigna une femme qui avait perdu l'action musculaire d'un de ses bras, et qui la conservait dans l'autre. Mais quoique ce dernier bras conservât l'action musculaire, la sensibilité musculaire était détruite, et lorsqu'elle s'en servait pour tenir son enfant contre son sein, il ne faisait son devoir que tant que ses yeux étaient fixés dessus. Du moment où quelque

objet détournait l'attention de la femme, son bras se relâchait peu à peu, et l'enfant était en danger de tomber. De même, nous avons vu un paralytique qui pouvait porter un verre à ses lèvres tant qu'il continuait de le regarder ; mais s'il détournait les yeux pendant une seconde seulement, le verre s'échappait de sa main. Il n'y a plus, dans ces cas, de sens musculaire qui nous fasse connaître ce que font les muscles et qui en règle l'exercice. La connaissance nécessaire ne peut plus alors être obtenue que par la vision, et du moment où cette source d'information nous manque aussi, les muscles se relâchent aussitôt dans leur effort, comme s'il n'y avait ni verre à tenir ni enfant à porter. En pareil cas, un aveugle ne pourrait faire aucun usage de ses bras, et chez ceux qui peuvent voir, combien le sens visuel supplée imparfaitement au sens musculaire ! On ne saurait trop admirer cet arrangement qui, en privant certains tissus de cette sensibilité par laquelle serait causée ou transmise une douleur inutile, leur donne cette délicatesse de perception qui fait connaître à l'intelligence tout changement survenu dans leur position, et leur position exacte lorsqu'ils sont au repos* !

* P. Gratiolet, comme M. Flourens, attribuait au cervelet la faculté de coordonner

Le principe est apparent dans tous les nerfs spéciaux des sens. Ils ont le genre de sensibilité qu'exige l'organe particulier auquel ils sont attachés, mais ils sont morts à toute autre sensation. A moins que le même tronc nerveux ne contienne des fibres dont les fonctions diffèrent, le nerf du goût, ainsi que nous l'avons déjà dit, est également un nerf de sensibilité commune. Mais ce n'est pas là une exception à la règle qui veut que la sensibilité soit limitée à l'objet en vue. Afin de ne pas introduire dans notre bouche des substances assez chaudes ou assez froides pour détruire les parties avec lesquelles elles étaient mises en contact, il fallait que la langue pût juger de la température ; et pour que nous fussions plus maîtres de nos aliments dans l'acte de la mastication, il fallait que la langue eût encore la perception des surfaces des objets. Ces propriétés doivent s'exercer conjointement avec le goût ; or, soit que le goût et le toucher s'exercent par un seul nerf, soit que les nerfs du toucher et du goût soient des fibres distinctes mêlées en un seul cordon nerveux, le fait reste toujours le même. Les deux sensations existent au même point, parce que toutes deux sont nécessaires pour le plaisir et le bien-être de l'homme.

Le nerf olfactif n'est susceptible ni de produire le mouvement, ni d'éprouver la douleur ordinaire. Quoiqu'il ait dans son voisinage des nerfs de sensibilité ordinaire,

ce qu'il appelait des *sensations musculaires* : il supposait que des muscles portaient certains nerfs portant au cervelet des impressions que le cervelet mesurerait et suivant lesquelles il réglerait l'émission de la puissance motrice. Ce serait donc par le cervelet, organe essentiellement coordinateur en même temps qu'organe de sensation, que nous sentons nos membres ou ils sont réellement. Ne serait-ce pas là le *sens musculaire* de sir Charles Bell ?

(N. R.)

qui sont excités par certaines applications irritantes, telles que le tabac à priser, et par les différentes causes qui affectent la peau, le nerf de l'odorat perçoit les odeurs, et rien que les odeurs. De même, le nerf de l'ouïe ne peut qu'entendre, et le nerf de la vision, sauf qu'il est intéressé dans certains mouvements musculaires, ne peut que voir. Une substance peut être de telle nature qu'elle s'adresse à plus d'un de nos sens, comme l'aliment qui est agréable au palais et qui peut également flatter l'odorat ; mais elle ne saurait pour cela être sentie par le palais ou goûtée par le nez. Chaque sens est limité dans sa sphère particulière ; et, lors même qu'un seul objet les mettrait tous en action simultanément, chacun d'eux, fidèle à lui-même, rendrait une réponse différente. Il y a plus. Ils répondront tous à un stimulant qui ne ressemble en aucune façon à celui auquel ils ont été originellement adaptés ; mais le stimulant aura beau varier, le sens ne s'écartera pas de sa fonction régulière. Ainsi, un faible courant d'air est-il dirigé sur la langue, il occasionnera un goût semblable à celui du salpêtre ; le nerf de l'ouïe est-il irrité, il donnera la sensation du son ; la rétine, qui est l'épanouissement du nerf de la vision, est-elle piquée, comme dans l'opération de la cataracte par abaissement, on éprouve la sensation que produirait une étincelle. "Un officier, dit Charles Bell, atteint d'un coup de feu à travers les os du visage, sentit comme si un éclair avait passé devant ses yeux, accompagné d'un bruit semblable à celui que produirait la fermeture de la grande porte de *Saint-Paul*." Un coup de poing produira des effets analogues, à un moindre degré. Une accumulation de sang dans les vaisseaux

capillaires des différents nerfs mettra tous les sens à l'œuvre. " Cette seule cause, dit le docteur Kirkes dans son excellent *Manuel de physiologie*, produit sur la rétine, les yeux étant fermés, la sensation de la lumière ; sur le nerf auditif, la sensation de bourdonnement et de tintement ; sur les nerfs olfactifs, la sensation d'odeurs ; sur les nerfs du toucher, la sensation de douleur." Il n'est pas étonnant que l'on entende souvent des sons lorsqu'il n'y a pas de bruit, que l'on voie des apparences lumineuses lorsqu'il n'y a pas de lumière, puisque l'excitation des nerfs par la piqure d'une aiguille ou par une congestion sanguine est plus que suffisante pour produire cet effet. La simple pression du doigt sur le globe de l'œil fera apparaître toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Au milieu de cette insensibilité des nerfs des sens spéciaux à toute autre sensation que celle qui est appropriée à la fonction de chacun d'eux, ils possèdent encore une sensibilité protectrice qui leur appartient en propre et qui n'atteint pas moins efficacement son but que celle de la peau. Le nez ne souffre qu'avec peine les mauvaises odeurs et nous porte à éviter leur influence nuisible. Un seul organe, d'une étendue limitée, sert ainsi à garantir le corps tout entier de toute une classe de maux. Combien cette propriété eût été inutile, intolérable, fatale peut-être, si elle avait été répandue sur tous les téguments extérieurs, et que chaque pore de la peau eût été aussi sensible aux mauvaises odeurs qu'aux coupures et aux brûlures ! Le nerf optique ne peut supporter une lumière trop éclatante : l'œil est protégé contre les lésions par les os du crâne et par la susceptibilité délicate de son enveloppe ; mais le nerf optique, obviant à des maux

contre lesquelles il n'existe pas d'autre défense, se garde lui-même contre un excès de lumière.

Voici en quels termes s'exprime sir Charles Bell au sujet de la nature particulière de la sensibilité qui protège l'enveloppe de l'œil. " Si cette enveloppe est touchée aussi légèrement qu'elle le serait par une plume, les muscles sont aussitôt jetés dans des spasmes irrésistibles ; mais si l'oculiste passe un peu rudement le bout du doigt entre les paupières, de manière à exercer une pression directe sur l'œil même, il peut ainsi tenir l'œil immobile pour l'opération qu'il veut pratiquer, sans produire à peine une sensation, et certainement sans produire aucune douleur. C'est là un des petits secrets de son art ; et pourtant on s'étonne qu'il puisse procéder ainsi sans causer la moindre souffrance, lorsqu'on sait par expérience qu'un simple grain de sable suffit pour causer les souffrances les plus vives." Il s'agit donc de savoir pourquoi les membranes sont si sensibles au contact le plus léger, et relativement indifférentes au contact le plus rude. Sir Charles Bell a parfaitement résolu le problème. D'innombrables petites molécules flottent dans l'air et viennent se poser sur l'œil ou s'introduisent sous la paupière. Par suite de l'extrême sensibilité de la surface de cet organe, ces corps étrangers contribuent eux-mêmes à leur expulsion, car ils provoquent des larmes et un clignement de la paupière, qui nettoient le globe de l'œil de toute impureté. Cette action continue pendant tout le temps que nous sommes éveillés ; et ici, comme dans d'autres cas, la combinaison et son objet ne nous sont révélés que par les conséquences déplorables qui résultent de l'extinction de la faculté. Le

nerf de l'enveloppe de l'œil est quelquefois lésé et cesse d'être sensible à la poussière qui s'attache au globe même de l'œil. Alors la paupière n'est pas excitée à cligner, ni des larmes à couler. Les corpuscules portés dans l'œil cessent de causer de la douleur ; leur séjour prolongé y occasionne de l'inflammation, et cette inflammation a pour effet de rendre opaque l'enveloppe transparente traversée par la lumière. La cécité est le résultat de cet état de choses ; de sorte que la vue elle-même dépend de l'extrême irritabilité de la membrane extérieure. Voilà pourquoi elle est plus sensible à un léger contact qu'à un contact plus rude. Les tissus tendres et délicats qui forment l'œil ne peuvent être préservés de la violence que par les mêmes précautions que nous employons pour la sûreté du reste du système ; mais une mesure particulière était nécessaire pour neutraliser les fâcheuses conséquences de l'action de ces myriades de forces destructives trop nombreuses pour pouvoir être évitées, et trop petites pour pouvoir être vues. Ce sens est pourtant si merveilleusement adapté à son but, que nous ignorons la présence du stimulant qui met le mécanisme en mouvement et le mouvement même de ce mécanisme : nous ne sentons pas les objets qui entrent dans notre œil ; nous ne nous apercevons pas du clignement de la paupière et des larmes qu'ils provoquent. C'est seulement lorsqu'il s'agit de substances plus volumineuses qu'à l'ordinaire que commence la douleur, qui nous avertit de nous débarrasser par d'autres moyens du corps étranger que l'action ordinaire de l'appareil ne suffit pas pour expulser. Le mouvement de la paupière peut aussi, il est vrai, avoir lieu à volonté ; mais l'intelli-

gence ne saurait protéger son entrée principale ni se charger d'une fonction qui, lorsqu'elle était inhérente au nerf lésé, s'exécutait d'une manière si incessante, si sûre, si imperceptible.

On ne saurait songer sans étonnement au nombre et à la complication des opérations involontaires qui s'exécutent ainsi dans le corps, et qui sont indispensables à sa vie. Le cœur ne cesse de se dilater et de se contracter, les poumons de respirer, l'estomac de digérer, les glandes de sécréter ; toutes ces opérations chimiques et mécaniques ont lieu si tranquillement, si naturellement, qu'elles ne troublent pas le sommeil, et que le sommeil ne les interrompt pas. Si le système vital eût dépendu d'une surveillance de l'esprit, notre attention n'aurait pu en être distraite pendant une minute, tous nos soins auraient dû être concentrés sur le fonctionnement de nos organes corporels, et tous nos soins auraient encore été insuffisants. La perfection même du mécanisme le déroberait à notre observation. Combien peu de personnes ont jamais réfléchi qu'elles seraient complètement aveugles, si la membrane de leurs yeux n'avait été douée d'une propriété qui les excite constamment à cligner la paupière !

* Tous les individus ne sont pas doués de sensibilité nerveuse au même degré : il est même des races moins sensibles que d'autres, et, selon le voyageur Palgrave, les Arabes ne sont pas une race nerveuse. Ce voyageur, en racontant qu'il se faisait passer pour docteur, ne nie pas son inexpérience comme médecin et comme chirurgien. Il n'en était que plus surpris de la patience avec laquelle ses malades subissaient l'emploi du caustique et du bistouri quand ils se livraient à ses mains inexpérimentées. Il cite, entre autres, un jeune homme de Riad qui vint le trouver pour se faire extraire une balle logée profondément dans son avant-bras. M. Palgrave fut forcé d'aller la chercher jusqu'à l'os en disséquant les muscles, et l'Arabe maintint son bras tendu en restant aussi impassible que si c'était le bras d'un tiers, jusqu'à ce que l'opérateur lui mit la balle dans la main. Il sourit alors, laissa bander l'incision et retourna tranquillement chez lui. (N. R.)

II

L'adaptation de la structure et des sens des animaux à leur mode d'existence a été reconnue et signalée par les naturalistes dans une foule de détails. Chez eux, comme chez nous, la sagesse créatrice n'est jamais en défaut, et chaque anneau de la chaîne est parfait. Cela seul doit nous convaincre que la douleur ne saurait faire exception à la règle, et que, de même qu'elle a été diversement distribuée sur le corps, selon que l'exigeaient la sécurité et le bien-être de l'homme, elle a dû être aussi répartie à chaque classe d'animaux dans une mesure en rapport avec leur position dans la création. La terre fourmille de vers communs. On ne peut pas la retourner sans retourner avec elle ces sapeurs et mineurs. Les vers de terre sont les laboureurs de la nature. Ils percent et fouillent le sol en tous sens, et le rendent perméable à l'air et à la pluie, accessible aux fibres des plantes. Sans ces auxiliaires, le fermier verrait sa terre devenir froide, dure et stérile. Ce tapis de végétation verdoyante qui recouvre la terre dépend des vers qui remuent ses entrailles. Rejetant continuellement la terre, qu'ils avalent avec leurs aliments, ils remplissent d'une substance molle et très-divisée la surface du sol, qui n'était auparavant qu'une croûte serrée et inféconde. Les vers jouent ainsi un rôle important dans l'économie végétale, et c'est pour cette raison qu'ils abondent à la surface du globe. Ils sont exposés, dans l'exercice de leurs fonctions, à plus d'accidents qu'aucune autre créature. Coupés par la houe, la bêche, la charrue, chaque instrument de labour est pour eux un instrument de mutilation. Ils sont, en outre, la proie d'innombrables ennemis.

La taupe vorace les attaque dans leur propre domaine. La grive, en frappant la terre, imprime au sol un mouvement de vibration qui fait apparemment croire aux vers que leur ennemi souterrain approche et les fait se précipiter, avec la vitesse de la peur, pour ainsi dire dans le bec de l'oiseau, et l'oiseau les dévore tout vivants. Le pourceau omnivore ne dédaigne pas de les manger avec les autres produits du sol qu'il retourne au moyen de son groin. Il serait contraire aux idées que nous nous faisons et aux preuves que la nature nous fournit à chaque pas de la bonté de la Providence de supposer que, ayant doué les vers d'une prodigieuse ténacité vitale, et les ayant mis dans un milieu où ils sont singulièrement exposés aux blessures et aux attaques de leurs ennemis, elle les ait en même temps rendus aussi sensibles à la douleur que les animaux d'un ordre plus élevé.

Quoique Shakspeare ait dit que : "le ver qu'on écrase souffre autant que le géant blessé à mort," il ne faut pas prendre les contorsions du ver pour la mesure de sa souffrance. Les mouvements sont un indice incertain de la douleur : dans les maladies qui affectent la moelle épinière de l'homme, la partie du corps qui a perdu sa communication avec le cerveau et, par suite, le sentiment et le pouvoir d'action volontaire, est néanmoins capable de mouvements involontaires, dont l'individu n'a pas la conscience, car ces mouvements peuvent avoir lieu par la seule action des nerfs et de la moelle épinière. Tout ce qu'il faut pour cela, c'est un nerf de sensation allant de la peau à la moelle épinière, et un nerf de mouvement allant de la moelle épinière aux muscles ; lors que le nerf de sensation est

irrité, l'impression est transmise à la moelle épinière, et de la moelle épinière au nerf de mouvement, qui détermine la contraction des muscles. Mais, bien que le malade voie les mouvements, il ne peut ni les sentir ni les régler dans les cas extrêmes, et il ne prend pas plus de part à ce qui se passe que s'il en était simple spectateur sur une tierce personne.

John Hunter demandait à un homme qui se trouvait dans cette position, s'il sentait l'irritation qui agitait ses jambes : " Non, monsieur, répondit celui-ci, mais vous voyez que mes jambes la sentent." Le docteur Carpenter cite des exemples où la perte de sensibilité était incomplète, et où le stimulant dont le malade n'avait pas la conscience provoquait des contractions plus violentes que le stimulant dont les effets pouvaient pénétrer jusqu'au cerveau. Une plume passée légèrement sur le cou-de-pied, sans être sentie du malade, donnait lieu à des secousses dans le membre qui surpassait beaucoup en violence les mouvements produits par des piqûres et des pinçons assez vifs pour être sentis par celui sur qui se faisait l'expérience. La connaissance que l'intelligence avait de l'irritation la plus forte lui permettait probablement d'exercer sur le membre un contrôle qui ne pouvait exister quand l'application à la peau était trop légère pour qu'il la sentit : mais, de quelque manière qu'on explique le fait, il n'en demeure pas moins constant que l'absence même de sensibilité peut causer une aggravation des convulsions musculaires.

Ce phénomène qui a lieu chez l'homme, des sensations duquel nous pouvons obtenir une connaissance certaine, est la clef de beaucoup de mouvements nerveux des autres animaux. Le corps d'un lé-

zard décapité se tordra, si l'on pique sa peau, et, si l'on coupe l'animal en deux, la partie postérieure pourra être mise en mouvement aussi bien que la partie antérieure. Tranchez la tête d'une grenouille, elle sautera, si l'on pince ses pattes, et si l'on irrite son dos ou son ventre, elle poussera avec ses jambes, comme si ce traitement la contrariait, et qu'elle voulût en écarter la cause. L'insecte irascible qu'on appelle *mantis religiosa* ou mante religieuse, à cause de l'attitude de gèneuflexion qu'elle prend lorsqu'elle saisit sa proie, blessera avec ses pattes, après l'enlèvement de sa tête, le doigt qui les touche. Si l'on divise une scolopendre en plusieurs tranches longitudinales, l'action des pieds continue dans chacune de ces tranches et les porte en avant. Les deux moitiés d'une sangsue coupée en deux continuent de nager dans l'eau ; et quand une de ces créatures a été privée de sa tête et de sa queue, son tronc conserve pendant plusieurs mois une apparence de vitalité. Mais les mouvements des animaux décapités, comme ceux des membres du corps humain dont le rapport avec le cerveau a été détruit, doivent provenir exclusivement des fonctions physiques des nerfs, et nullement de sentiments qui ne peuvent exister indépendamment de l'intelligence. Une tranche coupée du milieu d'une scolopendre ne peut posséder plus de pouvoir de perception que la jambe amputée d'un homme. Pour admettre le contraire, il faudrait supposer qu'une scolopendre est composée d'une cinquantaine d'individus distincts, dont chacun posséderait une connaissance séparée. Les conséquences impliquées dans cette idée ne paraissent pas avoir frappé ceux qui s'imaginent que,

quand les fragments d'une anguille écorchée, vidée et coupée en une vingtaine de morceaux ou plus, sautent hors de la poêle à frire, c'est l'intolérable souffrance résultant de l'action du feu qui les fait agir ainsi. Le poète Southey lui-même énumère, au nombre des cruautés de la cuisine, celle que nous exerçons sur les carpes, "qui, dit-il, après avoir été écaillées et vidées, sautent quelquefois hors de la casserole."

La partie supérieure d'un ver coupé en deux n'en reste pas moins sous le contrôle de son cerveau et conserve sa conscience d'elle-même. Néanmoins on a fait un grand pas dans le raisonnement que nous poursuivons, lorsqu'on a prouvé qu'il ne faut pas juger du degré de sentiment par la quantité du mouvement. Ce fait établi, rien n'empêche de conclure que la puissance de perception, de quelque genre qu'elle soit, sera restreinte à proportion du manque de développement dans les organes nerveux de la perception. Or, le cerveau d'un ver est extrêmement humble en son genre : il se compose de deux petits lobes céphaliques, privés de toutes les parties et de tous les attributs qui distinguent les animaux d'un ordre plus élevé. N'y eût-il pas d'autres indications, le physiologiste n'hésiterait point à déclarer que sa manière de se comporter, lorsqu'il est lésé, n'annonce pas le même excès de souffrance qui donnerait lieu à de semblables contorsions chez l'homme, surtout si l'on considère que l'action de se tordre, naturelle au ver, est provoquée par le contact le plus léger. Les résultats ultérieures de ces lésions paraissent d'ailleurs achever de prouver que les contorsions de l'animal sont provoquées par un degré de souffrance bien inférieur au degré qu'elles feraient supposer.

Il n'est pas un lecteur de *Don*

Quichotte qui ne se rappelle en souriant la confiance illimitée qu'avait le bon chevalier dans les vertus d'un certain baume de Fier-à-bras, dont il avait lu la recette dans ses livres de chevalerie : "Quand j'en aurai composé et confié à ta garde, dit-il à Sancho Pança, si tu me voyais pourfendu en deux, ce qui est un accident assez commun dans les combats, tu n'auras pas autre chose à faire qu'à ramasser vivement la partie du corps qui sera tombée par terre et, avant que le sang se soit figé, à l'appliquer contre l'autre moitié restée en selle, en ayant soin de les rajuster ensemble avec une soigneuse précision ; puis tu me feras avaler deux gorgées du susdit baume, et, en un clin d'œil, tu me verras entier et sain comme une pomme." Ceci peut aider à comprendre la différence d'organisation qui existe entre l'homme et le ver. La croyance du chevalier de la Triste Figure, qui est d'une absurdité ridicule quand on l'applique à l'homme, est positivement vraie quand il s'agit du ver, qui répare facilement un accident de cette nature, et cela sans avoir besoin du baume de Fier-à-bras.

"On a reconnu, dit le professeur Owen dans son *Cours d'Anatomie comparée*, que le queue d'un ver coupé en deux repoussait à l'extrémité coupée de la moitié céphalique, et qu'une tête se formait sur la moitié caudale. Bonnet augmenta progressivement le nombre de sections dans un nais ou petit ver (*Lumbricus variegatus*), et un de ces vers ayant été ainsi divisé en vingt-six parties, une tête et une queue se reproduisirent dans presque toutes ces parties qui formèrent autant d'individus distincts*. Les petits nais

* Voir l'étude si remarquable sur Bonnet, par M. de Caraman.

d'eau douce se distinguent particulièrement par cette faculté de reproduction. Il est certaines espèces qu'on trouve dans le sable ou dans la vase, comme celles qui donnent une teinte rouge à des étendues considérables de vase de la Tamise à marée basse, et qui, lorsqu'elles sont submergées, laissent ordinairement voir la moitié antérieure de leur corps, remarquable par une sorte d'oscillation régulière. Bonnet coupa la tête d'un de ces nais, qui ne tarda pas à repousser ; et lorsque l'animal fut complet, il renouvela son opération, qu'il recommença autant de fois que la tête se reproduisit. Ce fut seulement à la huitième décapitation que le malheureux sujet de cette expérience fut délivré d'une semblable persécution par la mort : sa vertu reproductive avait été épuisée. Comme beaucoup de ces nais de la plus petite espèce exposent souvent une partie de leur corps, le reste étant enfoui dans la terre, ils profitent, ainsi que leurs ennemis, de cette faculté de reproduire les parties qui peuvent être enlevées.

Le ver de terre ne répare pas les pertes provenant d'excision avec la même facilité que les nais, dont chaque segment paraît renfermer, comme un œuf, le germe non développé d'un nouvel être : mais le seul fait de pouvoir survivre à ces lésions et les réparer, ainsi que cela lui arrive souvent, prouve abondamment que sa sensibilité est infiniment inférieure à la nôtre. De pareilles lésions produisent un ébranlement dans le système et un degré de douleur que nous savons par expérience être incompatibles avec la vie, lors même qu'aucun des organes vitaux n'est touché. Ce fait, que cet ébranlement et cette douleur n'ont pas lieu lorsque le corps du

ver est coupé en deux, est une preuve certaine d'un état relativement obtus, quelle que puisse être, d'ailleurs, la mesure exacte de la souffrance éprouvée. Une sangsue, dont l'anatomie prouve la grande analogie avec le ver, peut être coupée en deux pendant qu'elle pompe du sang, et être si peu dérangée par cette amputation, qu'elle continuera à fonctionner pendant plusieurs minutes. Il existe même une notion populaire, que nous croyons d'ailleurs mal fondée, qu'une moitié de sangsue vaut mieux qu'une sangsue entière. Le sang qui entre par une extrémité trouvant une issue à l'autre, l'animal n'est pas gorgé, et le vulgaire se figure en conséquence qu'une sangsue coupée fera la besogne d'une douzaine de ces animaux. Il a du moins assez de foi dans la théorie pour la mettre en pratique par économie.

Les insectes occupent un rang plus élevé dans l'échelle des êtres animés, mais ils paraissent insensibles à des accidents qui seraient pour l'homme une cause de mort ou de vive souffrance. La libellule, dit le professeur Owen, peut être considérée, en raisons des dimensions et de la perfection de ses organes visuels, ainsi que de la faculté de soutenir longtemps son vol et de ses habitudes rapaces, comme l'aigle des insectes. Sa tête est couverte de deux énormes masses convexes d'yeux, au nombre de plus de douze mille dans chaque masse. L'hirondelle ne peut lutter contre cet insecte dans sa course aérienne, et non-seulement la libellule gagne de vitesse son ennemie emplumée, si rapide et si agile que soit celle-ci, mais elle peut faire dans l'air ce qu'aucun oiseau ne peut faire, se porter en arrière et de côté, à droite ou à gauche, bref, changer instantanément

nément de direction sans avoir besoin de se retourner. Son cerveau est en harmonie avec ces avantages, et présente un plus grand développement que celui d'aucun autre insecte. Cependant nous lisons dans l'*Entomologie* de Kirby et Spence, que la queue d'une de ces jolies créatures ayant été retournée vers sa bouche, pour voir si sa voracité bien connue irait jusqu'à se mordre elle-même, elle dévora, en effet, les quatre segments terminaux de son corps. Elle en était là de cette œuvre de destruction d'elle-même, lorsqu'elle échappa par accident, et s'envola aussi vive que si rien ne fût arrivé. Quelle qu'ait pu être la douleur, elle était du moins subordonnée à l'appétit, et l'insecte ne paraissait pas se douter le moins du monde que chaque bouchée qu'il avalait était sa propre chair vivante. On ne saurait être surpris, après cela, d'entendre dire que maint insecte empalé par le collectionneur scientifique mangera avec autant d'avidité que lorsqu'il était sain et sauf et en liberté. M. Hope avait piqué un scarabée carnivore, qui parvint à se détacher du carton et qui, malgré l'épingle passée à travers son corps, se promena tranquillement et dévora tous les autres échantillons qui se trouvait dans sa boîte. "Le hanneton, disent Kirby et Spence, s'en ira avec une indifférence apparente, après que quelque oiseau aura mangé presque tout l'intérieur de son corps, et un bourdon avalera du miel avec avidité, quoique privé de son abdomen." Nous pourrions multiplier à l'infini ces exemples, dont il est permis de conclure que les souffrances des insectes sont d'autant moins vives que les nôtres, qu'ils sont plus exposés aux accidents et aux lésions.

Si, continuant à remonter l'é-

chelle, nous arrivons aux classes inférieures des animaux vertébrés, nous avons encore lieu de croire que leur sensibilité à la douleur n'est pas très-vive. La conduite des poissons justifie la conclusion que l'on tirerait naturellement du petit volume de leur cerveau. Souvent on a pris une truite ayant encore dans la bouche un hameçon qu'elle avait enlevé seulement une heure ou deux auparavant. Lorsque lord Byron, indigné des atrocités recommandées par Walton, exprimait le vœu que ce vieux et cruel oracle des pêcheurs eût un hameçon dans son gosier, et qu'une petite truite tirât la ligne, il se trompait en supposant que les souffrances du pêcheur et de la truite seraient les mêmes. Un homme ayant un hameçon dans la gorge serait fort peu disposé à prendre part à un festin, et il mangerait certainement avec une précaution et une contenance bien différentes de la voracité avec laquelle un poisson dans les mêmes conditions revient à sa proie. Qu'une petite arête de la truite se fixe dans son gosier, et il montrera bien peu de la tranquillité d'esprit que manifeste la truite elle-même lorsque l'acier barbelé a pénétré dans cette partie de son corps.

Plus nous avançons vers les êtres humains, plus les indices de douleur sont fortement caractérisés. M. Rowell croit que les rats et les lapins ont peu de sensibilité, parce qu'ils se dégageront quelquefois d'un piège en laissant une patte derrière eux. Cela prouve plutôt leur terreur d'être pris que leur indifférence à l'opération qui consiste à s'arracher un membre. La petitesse de leurs formes facilite d'ailleurs cette mutilation; mais un homme, placé dans une situation semblable, n'aurait pas le courage

de se dégager en s'arrachant ne fût-ce qu'un doigt, et il ne pourrait l'essayer sans perdre connaissance. Les chevaux, encore, ont certainement moins de sensibilité que les hommes, quoiqu'ils en aient déjà beaucoup, et nous voyons à chaque instant combien ils sont sensibles au fouet, à l'éperon, à la piqure d'un insecte. Mais il est impossible, après tout, d'apprécier avec exactitude le degré de souffrance qui est attribué à chaque classe du règne animal. Il existe, dans chaque cas, des circonstances qu'il faudrait éprouver pour les comprendre, et nous ne saurions nous former une juste idée de la condition des vers et des quadrupèdes sans devenir nous-mêmes vers et quadrupèdes. Qu'il nous suffise, et nous avons à cet égard des témoignages irrécusables, de reconnaître, à la lueur d'une connaissance encore imparfaite, que la Providence, qui a adapté les animaux au milieu dans lequel ils sont destinés à vivre et à se mouvoir, a également approprié leur sensibilité à leur situation dans ce milieu.

Descartes croyait que les bêtes ne sont autre chose que des machines,—mangeant sans faim, buvant sans soif, hurlant sans douleur.

Lorsqu'on présenta une montre à un certain empereur de la Chine, il la prit pour un animal: Descartes, au contraire, considérant les animaux comme une sorte de montre, supposait que leurs corps étaient composés de rouages et de ressorts, mis en mouvement par les objets extérieurs, et qu'ils obéissaient à cette influence sans qu'il y eût aucune participation de volonté ou de conscience de leur part. Une chienne pleine ayant mis bas sur le célèbre Malebranche, il la chassa avec un violent coup de pied. L'animal fit entendre un cri de douleur, et Fontenelle, qui était présent, une exclamation de compassion. "Eh quoi! répliqua froidement le philosophe, ne savez-vous pas que cette bête ne sent rien?" Pour lui, ce cri de douleur n'était autre chose que le son de l'horloge lorsque le marteau tombe sur le timbre. Cette théorie pourrait autoriser l'homme à martyriser l'animal; mais une différence de sensibilité n'est pas l'absence de toute douleur, et les honnêtes gens ne se figurent jamais qu'ils aient le droit d'infliger à une créature vivante des souffrances inutiles, quels qu'en soient la mesure et le degré.

A. P.

A continuer.

LE PREMIER CONSUL LEGISLATEUR.

Tout le monde sait que, premier consul et empereur, Napoléon a pris une part considérable à la rédaction du code qui porte aujourd'hui son nom. Ce que l'on sait moins, c'est en quoi a consisté, au juste, cette part, devenue celle du

lion. Quelle sorte d'aide le jeune soldat qui les présidait donna-t-il aux graves juriconsultes chargés de faire, pour la France, une nouvelle législation civile? Quel genre de lumière leur apporta-t-il? Quelles furent les modifications

qu'il leur suggéra, les additions ou les changements qu'il leur proposa, l'esprit dont il s'inspira dans ses entretiens avec eux et dans les décisions qu'il s'attacha à faire prévaloir? Voilà ce que généralement on ignore. Napoléon soldat a eu mille historiens, Napoléon législateur en attend encore un, car on ne peut considérer comme tel le laborieux compilateur des *Procès-verbaux du conseil d'État*. Aussi lira-t-on, croyons-nous, avec satisfaction l'ouvrage où un jeune magistrat, M. Madelin, vient de chercher à l'apprécier sous ce dernier rapport*, et ouvrage n'est qu'une étude, ainsi que l'appelle lui-même l'auteur, mais elle est neuve et pleine d'intérêt. M. Madelin n'y fait pas l'histoire des travaux d'où est sorti notre code; il ne raconte point les efforts qui furent faits, à différentes reprises, pour remplacer par un droit uniforme et approprié au nouvel état du pays les législations de toutes sortes qui régissaient nos vieilles provinces; il n'examine pas les questions, assez curieuse pourtant, et qui en vaudrait bien la peine, de savoir si la besogne des Portalis, des Berlier, des Treilhard, des Merlin (de Douai), des Bigot de Préamneux, etc., n'était pas plus qu'à moitié faite déjà lorsqu'il l'entreprit; il ne touche même que très légèrement à la part que ces jurisconsultes ont eue dans l'œuvre finale; c'est à celle de Napoléon qu'il s'attache exclusivement. Montrer ce que pensa le premier consul sur les principaux points de la législation qu'il s'agissait de substituer à celle que la Révolution avait détruite; faire ressortir la supériorité de la raison et des sentiments dont il

s'inspira, la plupart du temps; chercher à pénétrer le secret des résolutions malheureuses et presque toujours en contradiction avec ses principes qu'il appuya et fit prévaloir quelque fois: tel est l'objet que s'est proposé M. Madelin. Quiconque a ouvert le recueil de Loaré comprendra ce qu'il a fait de pénétration et de netteté d'esprit pour en dégager les deux cents vives et substantielles pages que nous avons sous les yeux. M. Madelin y suit Napoléon dans la discussion des trois titres dont il paraît s'être plus particulièrement occupé, celui des personnes, celui de la propriété, et celui des obligations.

Ce qui frappe avant tout chez Napoléon, après sa merveilleuse facilité à comprendre les questions et son étonnante promptitude à toucher au nœud des difficultés, c'est—au moins dans les belles années de sa jeunesse—la rectitude de son intelligence, la générosité de son cœur et le fond bienveillant de sa nature. Toutes les fois que ses intérêts présents ou à venir ne sont pas un jeu, Napoléon à le coup-d'œil juste, le sentiment noble et l'instinct sympathique. Il l'emporte, à tous ces égards, sur les juristes qui l'entourent; l'étude n'a pas altéré en lui, comme on le remarque trop souvent chez les hommes de loi, les nobles qualités qu'il a reçues du ciel, elles brillent alors d'un tel éclat et forment un si vif contraste avec tout ce qui se révéla, plus tard, en son cœur de passions contraires, qu'on ne peut en comparant à la première la seconde période de sa vie, se figurer que l'on a affaire au même homme.

Ce qui surprend le plus chez ce soldat qui devait faire un si grand abus de la force, c'est sa sollicitude pour le faible. Aux dures tentatives du droit païen qui se mani-

* *Étude sur la part que prit Napoléon aux travaux préparatoires du Code*, par M. Amédée Madelin, substitut au procureur impérial à Mirecourt. 1 vol. in-8. Durand, éditeur.

festèrent fréquemment dans le courant de la discussion du code, chez les légistes imbus du vieil esprit de Rome, le premier consul opposa constamment les tendances miséricordieuses de l'esprit chrétien. M. Madelin en apporte de nombreuses preuves. Nous en citerons une où cette disposition compatissante du général Bonaparte se révèle dans un vif mouvement d'éloquence. On en était au chapitre de la mort civile. L'ancien droit, sur ce point, avait toujours été très-dur et s'était notamment montré impitoyable pour la femme du condamné. Les jurisconsultes paraissaient disposés à en maintenir toutes les rigueurs, même sous le rapport dont nous venons de parler. Cependant un d'entre eux, M. Abrial, ayant fait entendre, à ce dernier égard, quelques bonnes paroles d'humanité, le premier consul s'en empara aussitôt, dit M. Madelin, et leur donna la forme vive et saisissante qui lui était habituelle : " Il serait donc défendu
 " à une femme profondément con-
 " vaincue de l'innocence de son
 " mari, dit-il, de suivre dans sa
 " déportation l'homme auquel elle
 " est le plus étroitement unie ?
 " ou, si elle cédait à sa conviction,
 " à son devoir, elle ne serait plus
 " qu'une concubine ! Pourquoi
 " ôter à ces infortunés le droit de
 " vivre l'un près de l'autre, sous
 " le titre honorable d'époux légi-
 " times ? Faut-il étendre la peine
 " jusqu'à la femme, ajoutait-il, et
 " l'arracher avec violence à une
 " union qui identifie son existence
 " avec celle de son époux ? Elle
 " vous dirait : Mieux valait lui
 " ôter la vie ; du moins il me se-
 " rait permis de chérir sa mé-
 " moire ; mais vous admettez qu'il
 " vivra et vous ne voulez pas que
 " je le console ! Eh ! combien
 " d'hommes qui ne sont coupables

" qu'à cause de leur faiblesse pour
 " leur femme ! Qu'il soit donc
 " permis à celles qui ont causé
 " leurs malheurs de les adoucir en
 " les partageant. Si une femme
 " accomplit ce devoir vous estime-
 " rez sa vertu, et cependant vous
 " ne mettez aucune différence
 " entre elle et l'être infâme qui se
 " prostitue ! "

Et pourtant cet homme qui se montrait si sensible pour le criminel condamné à la déportation, ne faisait rien pour favoriser le retour dans la patrie à une foule d'hommes et d'enfants qui en étaient sortis dans un moment d'erreur ou de terreur bien excusables, et qui, renonçant à tout ce qu'ils y avaient perdu, ne demandaient que la faveur d'y rentrer et d'y mourir en paix. Non-seulement le premier consul ne trouva pas un mot pour les émigrés, mais il fut le premier, dit M. Madelin, à réveiller les lois de proscription qui les concernaient. Ce n'est pas qu'il leur fût personnellement hostile, et qu'il partageât, à leur égard, les préjugés des vieux révolutionnaires dont il était alors entouré ; mais il ne se croyait pas encore assez fort pour les braver et les courber à ses pieds : l'intérêt faisait déjà taire chez lui la justice et la sympathie.

C'est le même calcul d'intérêt personnel qui le met encore en contradiction flagrante avec lui-même sur quelques autres points du code, notamment au chapitre du mariage. Nul n'avait montré plus de respect que lui pour le lien conjugal ; nul n'avait plus fait pour lui rendre le caractère de sainteté dont l'avait revêtu l'Eglise et dont la Révolution l'avait dépouillé : M. Madelin nous en fournit des preuves innombrables et curieuses ; nul enfin ne témoigna, pendant la discussion, un plus vif et plus tou-

chant intérêt pour le sort des enfants et ne fit plus pour sauvegarder leurs droits.

D'autre part, cependant, nul ne montra plus de zèle pour le maintien du divorce, qui avilit le mariage et compromet le sort des enfants. C'est qu'ici encore, dans l'âme du premier consul, les intérêts étaient en lutte avec les principes. Bonaparte ne tenait tant à conserver le divorce dans nos lois, que dans l'intention de le mettre un jour à profit pour lui-même. " Sans doute, dit M. Madelin, il ne fit casser son mariage avec Joséphine que sept ans après, mais, à l'époque où nous sommes, il n'en attendait plus d'enfant. Son plus amer souci était de penser qu'il ne laisserait pas d'héritier de tout ce qu'il avait créé, de ce nom, de cette gloire, de ce trône dont il avait franchi le premier degré. Une répudiation semblait la seule ressource offerte à ses désirs. La pensée en avait évidemment déjà germé dans son esprit."

Et, à l'appui de cette supposition, l'auteur cite, d'après Loaré, un fait qui prouve que, à l'époque même de la discussion de la loi, le secret de Bonaparte était déjà soupçonné par quelqu'un : c'est l'intérêt que mettait Joséphine à être instruite de ce que devenait cette question. " Chaque soir elle s'informait avec anxiété de ce qui s'était fait au conseil d'Etat, si l'on avait admis le divorce, de quelles conditions il dépendait, etc..."

C'est également dans une de ses préoccupations ambitieuses qu'il faudrait chercher, selon M. Madelin, le secret de l'importance qu'il attachait à l'Adoption et du désir qu'il avait eu d'abord de donner

à cet acte un caractère de grandeur à part et d'en faire, comme il disait, " un sacrement politique" dont l'autorité la plus éminente devrait être le ministre et auquel l'Église et l'État devraient également concourir. Il est probable, en effet, que, dans la conviction où il était dès lors de n'avoir jamais d'héritier direct, le premier consul avait eu la pensée de fonder une postérité légale si fortement constituée et qui se rapprochât tellement de la paternité véritable, qu'elle pût remplacer pour lui celle que la nature lui avait refusée. Du reste, sauf la fausse idée qu'il s'était faite sur la possibilité de créer cette paternité fictive, idée qu'il sacrifia au surplus, le premier consul ne montra pas, dans cette question, moins de pénétration et de sagesse, que dans toutes celles à la discussion desquelles il prit part.

Est-ce à dire qu'en dehors des cas particuliers où des intérêts égoïstes ont fait dévier sa haute raison, le législateur, chez Napoléon, ait été plus exempt d'erreurs que le guerrier ? Tel n'est pas le sentiment de M. Madelin. Outre ceux que nous venons de signaler, l'auteur du *Premier consul législateur* dénonce plusieurs autres points sur lesquels, bien que la passion ou l'intérêt ne l'aveuglassent pas, le consul aussi bien que l'empereur s'est trompé, ou du moins n'est pas resté dans la juste mesure où on le trouve habituellement. Toute atténuée que soit la critique dans son travail, ce n'est donc pas un panégyrique, mais une véritable étude de jurisprudence qu'a entendu faire M. Madelin.

LES TRAVAILLEURS DE LA MER.

Il est des livres qu'on peut, sans inconvénient, remettre au lendemain, certain qu'on est, quelque jour qu'on y revienne, de les trouver en possession de l'attention publique. Telle n'est pas, croyons-nous, la fortune réservée au nouveau roman de M. Victor Hugo. Aussi en dirons nous un mot aujourd'hui, dans la crainte d'arriver trop tard le mois prochain. *Les Travailleurs de la mer**, en effet, pourraient bien être oubliés demain. Non certes, que cette idylle maritime soit littérairement inférieure aux dernières fictions en prose sorties de la même plume, mais ce n'est pas le mérite qu'elle peut avoir, sous ce rapport, qui est de nature à la recommander auprès des lecteurs que l'auteur semble rechercher de préférence depuis quinze ans. Quant à ses admirateurs d'autrefois, il est douteux que les beautés, d'ailleurs très réelles de l'œuvre, l'emportent dans leur estime, sur les difformités systématiques qui la gâtent.

Pour les lecteurs des *Misérables*, *les Travailleurs de la mer* seront une déception complète. Sans doute il y a bien encore ici bon nombre de coquins, mais ils sont presque tous aussi exemplairement punis que dans la *Morale en action*. Plus d'une porte aussi s'entr'ouvre sur des intérieurs hideux, mais aucune n'y laisse pénétrer longtemps le regard. Les choses religieuses et les gens d'église sont également çà et là l'objet de quelques traits, mais la pointe en est

sans amertume, et ce sont moins des attaques que d'innocentes moqueries. En somme donc et à peu d'exceptions près, on est ici parmi d'honnêtes gens, et les passions dont l'action s'alimente, ne sont pas de celles qui réclament l'intervention des gardarmes. Ni Valjean, ni Tavernier, ni Javert; point d'attaques contre les institutions, point d'utopies sociales, point de politique enfin, ou si peu qu'il ne vait pas la peine d'en parler. Au lieu de cela, d'honnêtes passions, de bons Normands de l'île de Guernesey, pêcheurs, marchands de bœufs, caboteurs; quelques dignes ministres de l'Église établie, cravatés de blanc et rasés de frais, une fillette enfin blanche et rose, comme on en trouve par milliers d'Avranches à Briquibec et un ma elot amoureux comme on n'en rencontre nulle part.

Vous n'êtes pas sans avoir lu le *Cyclope* de Théocrite, l'une des plus chastes peintures que l'antiquité nous ait laissées de l'amour. Rien n'est vrai, rien n'est touchant comme la passion de ce colosse difforme pour la belle Néréide qui vient s'ébattre au pied de son rocher, mais qui s'effraye, bien loin de l'attirer, la vue du géant qui l'adore. M. Victor Hugo, qui connaît ses auteurs, avait, nous n'en saurions douter, la pastorale grecque présente à la mémoire le jour où il conçut la première idée du récit qu'il nous donne aujourd'hui. C'est en effet, la même douce et mélancolique histoire, nous le dénouement à la fois héroïque et sombre que n'eût point conçu l'imagination grecque.

À Guernesey existe, tombé on ne sait d'où, sans parents, sans

* *Les Travailleurs de la mer*, par M. Victor Hugo—3 vol in-8. Librairie internationale Lacroix et Comp., 15 boulevard Montmartre.

amis, et qui plus est, un peu suspect de sorcellerie, au moins du fait de sa mère aujourd'hui morte, un pauvre diable de matelot du nom Gelliatt, qui n'a, pour toute fortune, qu'une maison isolée qui passe pour avoir été, sinon pour être encore, hantée par les esprits, et, pour tout moyen d'existence, qu'une grosse et lourde barque appelée dérisoirement *la Panse*. D'une force colossale, mais d'une laideur égale à sa force, Gelliatt, qui se connaît et qui a l'instinct de l'effroi qu'il inspire, vit misérable, solitaire et farouche. Quoique jeune, il est sans communication avec les jeunes gens. Il fuit surtout les jeunes filles, et, lorsqu'elles passent devant lui, il se détourne ou se cache,—ce qui ne l'empêche pas de les suivre parfois de loin, prêt à se dissimuler, si elles se retournent. C'est ce qui lui est arrivé un matin de Noël qu'il avait neigé toute la nuit. Une jeune fille, presque un enfant, Déruchette, la nièce et l'héritière future de Mess Lethierry, le propriétaire du premier et de l'unique bateau à vapeur qui existe à Guernesey, s'en allait à l'office du matin. Après elle marchait Gelliatt, non qu'il se rendit lui-même au temple, il n'y mettait jamais le pied : c'était, nous l'avons dit, une sorte de sauvage. Il suivait de loin Déruchette. Pourquoi ? Il l'ignorait. La fillette l'apercevait du coin de l'œil, bien qu'elle n'eût point regardé derrière elle : mais quelle est la fille qui a besoin de se retourner pour se savoir suivie par un homme ? Comme elle avait de l'avance, arrivée au tournant du chemin qui mène au temple, Déruchette s'arrête, se baisse d'un petit air mutin et, du doigt, écrit quelque chose sur la neige fraîchement tombée, Gelliatt que ce manège intrigue, mais qui a le sentiment de n'y être pas étranger, approche vivement et lit... son nom.

Dans quelle pensée la nièce de

Lethierry, un des notables de l'île, a-t-elle écrit ce nom de Gelliatt, ce nom d'un inconnu, d'un paria ? Voi à ce que le malheureux se demande avec une sorte d'épouvante. Et, d'effroi, il va se cacher et rêver dans le creux d'un rocher en face de la mer. Dès lors, cependant, Déruchette ne sort plus de sa pensée ; il la suit partout de l'esprit et du regard, mais sans se laisser voir. Il a choisi, dans les genêts, sur les hauteurs qui dominent la maison et le jardin du père Lethierry, une cachette d'où il aperçoit, sans être aperçu lui-même, tous les mouvements de la jeune fille. L'ayant entendue jouer sur le piano l'air de *Bonny Dundee*, Gelliatt l'apprend et le répète la nuit sur le *Bag-pipe*, sorte de musette normande fort en usage il y a encore quelques années dans les îles. L'infortuné est amoureux fou. Il a beau se le cacher à lui-même, son secret a percé, les commères en causent entre elles, et Lethierry, dont le bug-pipe a éveillé les soupçons et que tant d'audace indigne, éprouve dans les mains des démanégeaisons violentes. Mais un événement terrible vient brusquement faire diversion aux soucis que lui donne le bag-pipe : un coquin de capitaine, auquel il a confié le commandement de son bateau à vapeur, le fait perfidement échouer sur un rocher. Lethierry est ruiné, non pas tant par la perte du navire, que par celle de la machine à vapeur, alors impossible à remplacer à Guernesey. Cette machine n'est pas brisée pourtant, elle est restée intacte, mais engagée entre des récifs d'où il est impossible de l'arracher, disent les plus habiles pilotes. " Ah ! s'écrie Lethierry dans son désespoir, à qui me rendrait ma machine à vapeur, je donnerais tout ce que j'ai de plus cher. Celui-là aurait ta main, Déruchette, j'en donne ma parole à Dieu ! "

Cette promesse ne tombe pas en

vain dans toutes les oreilles. Le lendemain soir, à la nuit tombante, une barque part en secret pour les brisants où s'est perdu le paquebot de Lethierry ; c'est, on l'a deviné, celle de Gelliatt. Arrivé là, seul, le cyclope, qui s'est bien gardé de mettre personne dans sa confiance, s'attaque à l'entreprise déclarée impossible, et, grâce à la force de son corps de géant et à son intelligence de marin, centuplées dans leur énergie par l'amour, il arrache la machine à vapeur des anfractuosités du rocher où le navire a échoué, et sur son gros bateau, *la Panse*, l'amène intacte au port d'embarquement, en face de la maison de Lethierry.—“Gelliatt ! ma nièce est à toi !” s'écrie le brave homme en étouffant dans ses bras l'héroïque matelot qui lui rend sa fortune.

Mais cette parole qui fait passer dans les yeux de Gelliatt un rayon de bonheur,—le premier, hélas ! dont ils aient brillé !—répand un nuage mortel sur le front de Déruchette, Déruchette qui ne s'est occupé de Gelliatt que sous l'empire de cette curiosité mêlée d'effroi qu'excite parfois les moustres, avait ignoré l'engagement de son oncle. Son cœur s'était épris d'un jeune ministre de l'église anglicane, venu de Londres pour remplacer l'ancien et dont le menton correct et la cravate irréprochable avait depuis longtemps fait sa conquête. Gelliatt remarque sa pâleur et apprend l'histoire de cette amour candide et conforme d'ailleurs à toutes les convenances. Il ne sera pas héroïque à demi. Surprenant à Lethierry, un ordre pour sa nièce d'avoir à se marier, Gelliatt dégage la jeune fille de la parole qui a été donnée pour elle à son insu et sans sa participation ; puis grâce aux complaisances de la loi anglaise en matière conjugale et à l'absence de l'oncle Lethierry qu'absorbe et retient la reconstruc-

tion de son bateau, il la marie au jeune clergyman, lequel l'emmène passer la lune de miel à Londres. Assis sur un roc avancé dans la mer, Gelliatt suit des yeux le navire qui emporte entre les bras d'un autre celle qui devait être sa femme, et la contemplation de ce bâtiment qui fuit avec tout ce qu'il aime est si profonde que le malheureux ne voit pas venir et ne sent pas monter le flot de la marée qui l'envahit peu à peu et dont la dernière vague le couvre au moment juste où disparaît à l'horizon la voile blanche sur laquelle il tient les yeux fixés.

Telle est, dépouillée de tout développement, mais dégagée aussi de tout ce que l'auteur y a mêlée d'étranger, l'histoire simple et touchante, sinon vraisemblable de tout point, à laquelle M. V. Hugo a donné ce titre : *Les Travailleurs de la mer*, titre assez inexact, pour le dire en passant, puisqu'en fait de travailleurs de mer il n'y en a qu'un, et que le travail auquel il se livre n'est pas celui auquel s'adonnent d'habitude les gens de Guernesey. Ce n'est donc pas véritablement la peinture des mœurs insulaires des côtes de la Normandie qu'il faut aller chercher là. Ce qu'il s'y rencontre de marines (et il y en a de ravissantes) s'y trouve accidentellement. Le but de l'auteur a été autre. Comme Théocrite, au fond, ce qu'il a voulu peindre, au moins dans le principe,—car M. V. Hugo se retouche beaucoup,—c'est l'amour malheureux ; Galatée et le Cyclope, voilà son inspiration primitive aujourd'hui noyée dans un flot de digression oiseuse et dont le style dépasse en étrangetés tout ce que l'auteur a écrit de plus étranges.

M. Victor Hugo ne l'avouera pas. C'est trop peu de chose maintenant, pour lui, qu'un rôle de poète ; il lui faut un rôle d'hiérophante. Ne lui dites pas qu'il a fait ici une

œuvre d'art et modelé à sa manière le vieux type du poète sicilien. C'est bien d'art qu'il s'agit pour lui ! A quel niveau rabaissez-vous les *Travailleurs de la mer* ? Sachez, littérateurs que vous êtes, que vous avez ici sous les yeux la troisième partie d'une trilogie philosophique dont *Notre Dame de Paris* et les *Misérables* forment les premiers actes. Lisez plutôt la préface, où l'auteur a la condescendance de nous expliquer le secret de ce monument dont, sans cela, notre œil, habitué à la contemplation du beau extérieur, n'aurait pas pénétré les mystérieuses profondeurs.

PRÉFACE.

“ La religion, la société, la nature ; telles sont les trois luttes de l'homme. Ces trois luttes sont en même temps ses trois besoins : il faut qu'il croie, de là le temple ; il faut qu'il crée, de là la cité ; il faut qu'il vive, de là la charrue. Mais ces trois solutions contien-

“ nent trois guerres. La mystérieuse “ difficulté de la vie sort de toutes “ trois. L'homme a affaire à l'obs- “ tacle sous la forme superstition, “ sous la forme préjugé, et sous la “ forme élément. Un triple *ananké* “ pèse sur nous, l'*ananké* des dogmes, “ l'*ananké* des lois, l'*ananké* des “ choses. Dans *Notre-Dame de “ Paris*, l'auteur a dénoncé le pre- “ mier ; dans les *Misérables*, il a “ signalé le second ; dans ce livre, “ il indique le troisième.

“ A ces trois fatalités qui enve- “ loppent l'homme, se mêle la fata- “ lité intérieure, l'*ananké* suprême, “ le cœur humain.

“ VICTOR HUGO.”

Voilà qui est entendu, les *Travailleurs de la mer* sont le troisième évangile de la religion de l'avenir ! M. Victor Hugo ne se trompe-t-il pas cependant ? Au langage dont ils sont écrits, on les en croirait bien plutôt l'apocalypse.

P. DOUHAIRE.

—Le Correspondant.

VALENTINE.

NOUVELLE.

(Voir pages 10 et 158.)

IV

Paul était embarrassé pour annoncer à ses parents la rupture de son mariage ; M. du Breuil ne le fut pas moins pour prévenir sa fille. Il voulut dormir sur ce grave événement pour y réfléchir à l'aise et bénéficier des idées plus fraîches du matin ; mais il ne le put pas, le sommeil refusa obstinément de venir lui clore les paupières, et, le lendemain, dès qu'il entendit Valentine remuer

dans sa chambre, il l'appela et la conduisit au jardin afin de lui communiquer cette nouvelle.

—Je ne le cache pas, dit-il brusquement en annonçant le résultat avant la cause, cela me fait de la peine. Le Breuil et le Fayan ne pouvaient plus être réunis, mais n'importe. Quand on s'est accoutumé à avoir un tel ou un tel pour gendre, on a du regret à renoncer subitement à cette idée. Un cheval même auquel on est habitué, eh

bien, si on le perd... Excuse-moi ; je n'ai pas dormi de la nuit. C'est surtout à cause de toi que je suis tourmenté. Ah ! si tu étais une de ces filles à ne pas te soucier d'un mari plutôt que d'un autre, pourvu que tu en aies un !... Mais tu n'es pas ainsi. Tu as du cœur, ma Valentine, et c'est une qualité qui souvent fait souffrir. Et cependant, quel est le père qui serait heureux que son enfant n'en eût pas ? Il n'est pas nécessaire de te demander de la fermeté, du courage...

—Paul est mort ? dit Valentine en s'arrêtant tout-à-coup dans la promenade que son père lui faisait faire.

—Eh ! non ? Paul n'est pas mort. Je suis donc bien maladroit pour t'expliquer..

—Paul est revenu ?

—Oui, Paul est revenu. Nous nous sommes rencontrés par hasard. Et il m'a rendu ma parole. Nous sommes brouillés. C'est dit. Cela me pesait. Il faut bien que tu le saches.

—Paul est revenu ! répéta Valentine en s'asseyant sur un banc.

M. du Breuil entama le chapitre des consolations. Mais la jeune fille interrompit doucement son père pour lui demander s'il supposait qu'une inclination antérieure, un lien mal rompu avait conduit Paul à Paris.

—En mon âme et conscience, je ne le crois pas, répondit M. du Breuil. Je mettrais ma main au feu que cela n'est pas. Paul a certainement bien des défauts... Que diable a-t-il été faire à Paris ? Je ne suis pas curieux, mais je donnerais volontiers deux paires de bœufs pour le savoir.... quoiqu'il ne soit plus mon gendre.

M. du Breuil avait également pris place sur le banc. Ne comprenant rien au sourire voilé qui errait sur les lèvres de sa fille, il ajouta avec bonté :

—Ne te contrains pas, Valentine. Pleure, cela te soulagera. Je ne suis pas de fer, mon enfant. Tes larmes me sembleront très-naturelles. Je n'en ai pas versé, parce qu'à mon âge... d'ailleurs, ce serait faire trop d'honneur à Paul. Mais cette rupture m'a fait de la peine à moi qui n'épouse pas. Je n'en ai pas dormi de la nuit.

La jeune fille tourna vers M. du Breuil ses beaux yeux émus mais sans larmes, et lui dit, avec une expression pleine de douceur, d'appréhension et de regret ?

—Vous vous êtes donc disputés, mon père ?

M. du Breuil raconta tout au long comment les choses s'étaient passés, et termina ainsi :

—Conclusion : je crois Paul un peu fou ; c'est fâcheux à dire, mais je le crois. Je sais qu'il n'y a pas de sa faute et je ne lui en veux pas. Du reste, le pauvre garçon sera le premier puni. Cela me fait de la peine. Le mariage aurait peut-être remis de l'ordre dans cette jeune tête. De mon temps je ne valais pas mieux. Enfin, tout est fini. N'en parlons plus. Je suis charmé que tu prennes bien la chose. J'avais peur de te voir t'affecter davantage.

—Paul n'est pas si fou qu'il en a l'air, mon père, dit Valentine en secouant tout-à-coup l'espèce de froideur insouciance dont elle s'était enveloppée pour écouter ce récit et en apprendre toutes les particularités. Voulez-vous savoir le fin mot ? Paul est allé à Paris pour des affaires sur lesquelles il avait fondé quelques espérances. Tout a manqué sans doute, et il n'sait plus se montrer.

—C'est bien possible, répondit M. du Breuil qui se sentait déjà moins en colère.

—Si je devenais pauvre, continua Valentine, j'irais immédiatement dire à Paul : vous êtes libre. Paul se voit pauvre, inexorablement pauvre,

et il vous a dit fièrement : Valentine est libre.

— Ah ! chère enfant, s'écria M. du Breuil un peu ému de l'émotion de sa fille, je ne prétends pas que Paul soit positivement fou.

— Reste à savoir, reprit la jeune fille, si Paul, me voyant ruinée, reprendrait sa parole.

— Non, non, Valentine, il ne la reprendrait pas. Il faudrait pour cela qu'il fût aveugle... aveugle et sourd ! Te faire cette injure, à toi ! Mais... Ah ! ma fille, prenons garde. Ne nous égarons pas. Je te vois venir. Valentine mon enfant... Est-ce que tu l'aimes ? Arrêtons-nous là de ton raisonnement. Le reste... Mais il n'y a pas la moindre comparaison à établir. Ce n'est plus la même chose.

— Si j'étais ruinée, mon père, Paul ne reprendrait pas sa parole. Du moins, je ne l'en crois pas capable. Ni vous non plus, vous l'avez dit. Un changement de fortune est survenu dans sa position. Il renonce à moi. C'est à nous, mon père, à lui répondre que nous n'acceptons pas.

— Nous y sommes ! Voilà la fin du raisonnement ! Je m'y attendais ! Que faire ? Tout est rompu. Paul, certainement, n'est pas fou. Il a seulement une impatience... fort naturelle. Si j'avais su que tu l'aimasses tant !...

— N'y avez-vous point pensé, mon père ? Avez-vous cru qu'il fût possible d'aimer deux fois dans la vie ?

— Tu pleures ! tu pleures à présent ! Ah ! Valentine, je serai ce que tu voudras, mais sèche tes larmes. Je n'ai qu'une fille, il ne sera pas dit que je l'aurai fait pleurer. Quel animal que ce Paul ! Je ne puis pourtant pas aller lui faire des excuses.

— J'irai, mon père.

— Toi !

— Non lui faire des excuses, mais lui serrer la main, comme d'habitude.

— Il va se figurer que tout lui est permis.

— Mon père, si vous me disiez formellement non, j'obéirais, vous le savez.

— Eh ! je n'en ai nulle envie. Ecoute, ma Valentine, je ne me mêlerai plus de tes affaires. Je les gâte. Je me rappelle qu'au retour de Paul, ses études finies, j'ai voulu te le faire épouser. Cela ne t'a pas convenu. Maintenant, c'est moi qui refuse et c'est toi qui veux. Cela paraît bizarre au premier abord, mais rien n'est plus logique. Il faut laisser les jeunes filles à leurs idées, surtout toi, car, chère enfant, toute ta vie est dans ton cœur, et ton cœur est trop bien guidé par ta conscience pour avoir jamais de mauvaises inspirations.

Accompagnée de la vieille Nardi, Valentine s'achemina vers le Fayon. Les sentiers étaient secs, ombreux. Elle les suivit sans passer par la route. La porte du jardin du Fayon n'était fermée qu'au loquet. M. du Breuil et sa fille venaient par là, d'ordinaire, quand ils étaient à pied. En gravissant les marches de pierre qui conduisaient à la terrasse, Valentine se souvint de la rencontre décisive qui avait eu lieu entre elle et Paul dans le jardin du Breuil. Il voulait partir, la fuir, il disait adieu à la maison qu'elle habitait et, en apercevant la jeune fille, un invincible élan de cœur les avait empêchés de se séparer.

— Aujourd'hui, pensa-t-elle, c'est moi qui viens vers lui.

Elle ne tarda pas à le voir. Il était assis sur un tronc d'arbre récemment abattu, caressant d'une main distraite Bas-Noirs et Bas-Rouges, dont les têtes s'appuyaient sur ses genoux, et qui le regardaient affectueusement comme pour lui de-

mander : d'où vient que tu es triste ? d'où viens que tu t'assieds comme un vieillard au lieu de marcher comme un homme ?

Valentine s'avança doucement, considérant de loin Paul dans cette attitude qui, pour n'être pas idéalement poétique, n'en était pas moins significative. Mais les deux chiens Méret annoncèrent la jeune fille. Ils s'élançèrent en avant et fraternisèrent avec Bas-Rouges et Bas-Noirs. Paul se leva. Ses yeux s'illuminaient. Il étendit les bras comme pour saisir un beau rêve prêt à s'envoler. Puis il retomba assis sur le tronc d'arbre. Bientôt une joie enivrante inonda son cœur. Les pâles fantômes du passé disparurent devant une éblouissante lumière. Valentine avait pris place près de lui.

— J'espère, dit-elle, que vous n'avez pas affligé vos parents en leur racontant votre discussion avec mon père ?

Paul, par bonheur n'en avait pas parlé.

— Ah ! que j'ai souffert loin de vous ! dit-il.

— Eh bien, répondit-elle, me voilà. Ne souffrez plus.

Les yeux de Paul restaient fixés sur elle, et tout son être semblait s'échapper de lui-même pour enlacer Valentine par d'invincibles liens. Tout-à-coup un cri de rage, de désespoir, éclata au milieu de cette ivresse :

— Attendre ! toujours attendre !

— J'attends bien, moi ! murmura Valentine.

Et ce mot exprimait tant de richesse d'âme, tant d'affection profonde et tant de résignation mêlée à l'espérance que Paul ébloui se jeta aux pieds de la jeune fille.

— Ah ! dit-il, je ne suis pas digne de vous.

Elle le releva.

— Nardi, dit-elle, viens donc t'asseoir.

Mais la vieille n'entendit pas.

— Si vous saviez, reprit Paul, ce que j'ai été faire à Paris !

Il hésita. Il fut sur le point de tout avouer. Ce secret le brûlait, mais en voyant Valentine revenir à lui, il n'eut pas le courage de se séparer d'elle une seconde fois. Cette révélation eût mis à une terrible épreuve la tendresse de Valentine. Mais, fort heureusement, elle était bien loin de soupçonner la vérité. Elle croyait simplement à une tentative fort ordinaire à la profession de Paul, et dans laquelle il n'avait risqué que son temps et ses démarches. Quand il s'écria : si vous saviez !... elle s'imagina qu'il allait lui faire part d'une déception et non d'un grand désastre. Il garda le silence et elle n'insista pas, ne voulant pas peser sur un souvenir qui paraissait si douloureux. Elle s'efforça même de l'effacer de la pensée de Paul ; à un moment où il était surtout nécessaire de l'encourager, elle préférait placer devant lui des espérances et non des regrets.

— Vous vous flattiez de triompher loin de moi, dit-elle avec une grâce fraternelle et caressante ; vous savez maintenant que ce n'est pas possible.

Et elle parla des débuts de Paul, de la carrière glorieuse qu'il avait à parcourir. Elle oubliait les difficultés, elle ne les admettait pas, et Paul en écoutant cette voix adorée, les oubliait lui-même. Les femmes se font volontiers illusion sur ce sujet. Sensibles à l'énergie, aux résultats éclatants, elles voient le but, mais ne connaissent pas très-bien le long chemin qui y mène. Elles sont touchées par la persévérance, par la continuité de volonté, mais les coups de génie, les hardies improvisations, les manifestations puissantes qui enlèvent tout d'assaut, les ravissent et les transportent bien davantage. Valentine ne doutait

pas du talent de Paul ; Paul n'en doutait pas non plus en voyant que Valentine y croyait, et le ramenait ainsi peu à peu à avoir foi en lui. Il avait du reste, passé depuis quelques temps par des phases si pénibles que ses nerfs ne demandaient qu'à se détendre dans la lumière, l'espérance et la vie.

Bientôt les chiens s'élançèrent vers la maison. Madame de la Fosse s'avancait au bras de son mari. Valentine accourut au devant d'eux et fut suivie par Paul. Madame de la Fosse baisa au front la jeune fille et s'appuya sur elle. Le colonel se retira à quelque pas comme pour faire place à son fils. Paul, en effet, offrit son bras à sa mère, et elle regarda le ciel avec un air d'ineffable reconnaissance quand elle se vit ainsi soutenue par les deux jeunes gens.

—Voilà, dit-elle, mes deux bâtons de veillesse.

Depuis longtemps madame de la Fosse n'avait pas été si heureuse. Excellente et dévouée, elle vivait de la vie des autres plutôt que de la sienne, elle aimait à avoir tout son monde autour d'elle, et tous ces visages chéris la réjouissaient. Les soucis, à cette heure, n'assombrissaient plus le front de Paul. Il lutait auprès de sa mère de préventions avec Valentine. Cette belle jeunesse mêlait ses rayons aux splendeurs des derniers jours de mai. Dans cette magnifique journée de printemps, madame de la Fosse, entourée de soins et d'amour, ne songeait plus qu'avec un bonheur intime et sans mélange à cette innocente créature qui déjà frappait moins timidement aux portes de la vie. Elle n'était plus maintenant, aux yeux mêmes de sa mère, une pauvre naufragée, affamée et gênante ; mais elle apparaissait à l'horizon comme une envoyée du ciel, une messagère de paix et de prospérité.

—Nardi, dit madame de la Fosse, allez prier M. du Breuil de venir dîner avec nous. M'entendez-vous, Nardi ? Ah ! j'oublie qu'elle a l'oreille un peu dure. Je vais écrire quelques mots. Elle saura bien, n'est-ce pas, Valentine, porter une lettre à votre père ?

—Paul... dit la jeune fille en le regardant.

Il comprit. Il devait au moins à M. du Breuil de faire les premiers pas vers lui. M. du Breuil, en voyant arriver le jeune homme, ne témoigna pas de rancune et accepta l'invitation.

J'excuse vos torts, dit-il : leur cause est flatteuse pour ma fille et, par ricochet, pour moi. Cependant, mettez-y de la modération ; ne nous disputons pas ainsi journellement.

—Convenons d'une chose, répondit Paul en riant ; promettons-nous mutuellement de n'avoir jamais la moindre altercation.

—Une convention ! Il me semble, monsieur mon gendre, que vous traitez un peu bien vite avec moi sur le pied de l'égalité.

—Vous refusez. Soit ! Conser-vons la liberté de discussion.

—Paul, continua M. du Breuil en passant à un autre ordre d'idées, dans quels termes avez-vous racontés à vos parents notre brouille, notre rupture ? Ils vont me demander des éclaircissements, et, dans votre intérêt...

—Moi ! répondit Paul tout à son bonheur, je n'ai dit rien du tout !

—Vous n'avez rien dit ! s'écria M. du Breuil formalisé. Ce n'était donc pas sérieux ? Je compte donc pour rien ! Vous vous moquiez de moi !

—Ah ! prenez garde, reprit Paul ; vous allez encore vous fâcher, et, cette fois, il n'y aura pas de ma faute.

Quand M. du Breuil vit tout le monde si bien d'accord au Fayon, il se convainquit bien vite qu'une rup-

ture n'était pas possible. Lui-même, d'ailleurs, ne le désirait pas.

—Si je disais à ces deux enfants, pensa-t-il, qu'hier leur mariage était rompu, ils croiraient que je radote. Allons, il faut les marier bientôt. Valentine sera moins riche que je ne l'espérais, mais l'essentiel est qu'elle soit heureuse.

V

Quelques jours après, Frédéric Mallet se trouvait en visite au Breuil lorsque Paul s'y présenta. A la suite de la brouille que lui avait racontée Paul, Frédéric s'était promis de s'abstenir, d'attendre les occasions favorables de revoir M. et mademoiselle du Breuil. Mais ces occasions ne venant pas assez promptement, le jeune négociant se décida à les chercher, à les faire naître. Valentine et son père l'accueillirent avec la politesse habituelle, et, supposant le champ libre, il donna pleine carrière à son amabilité. La jeune fille reçut ces hommages sans y attacher beaucoup d'importance. Elle était accoutumée, du reste, à la galanterie abondante et intarissable de Frédéric. Il y a même un grave défaut chez les gens dont l'amabilité est pour ainsi dire chronique, c'est qu'on n'est jamais certain d'en être personnellement la cause et l'objet. Cependant, Frédéric avait fait auprès de M. du Breuil une démarche qui plaçait ses compliments en dehors de la banalité. Aussi Valentine en éprouva-t-elle à la longue un peu de gêne et d'embarras. Quand Paul entra, elle jeta un cri de satisfaction et d'allègement.

—Ah! voilà M. Paul! dit-elle.

Outre le plaisir de revoir Paul, Valentine laissa apercevoir sa joie d'échapper à un désir de lui plaire auquel elle ne pouvait répondre. Frédéric se pinça les lèvres. L'arrivée de Paul le surprit.

—Ils ne sont donc pas brouillés, pensa-t-il.

N'ayant pas de certitude à ce sujet, ne jugeant même pas possible d'en acquiescer en ce moment, il eut un mouvement de haine et de jalousie contre ce rival qui revenait sur l'eau après un naufrage supposé, et ne put se résoudre à lui céder la place comme un soupirant timide qui change de langage et se retire dès que se montre l'amant heureux. Il continua donc ses beaux discours, comme si la présence de Paul eût été incapable de modifier ou d'atténuer cette assuidité. Paul, du reste, lui donna beau jeu. Après les civilités indispensables dues à son ami, il l'écouta quelques instants, puis se leva et se promena dans le salon pour occuper son impatience.

—Il va s'en aller, pensa-t-il.

Mais Frédéric n'y songeait pas.

Un peu impatiente elle-même, Valentine proposa un tour de jardin. Ce moyen est quelquefois excellent pour terminer une visite. Mais Frédéric se leva, et, avec un très-vif empressement, il offrit son bras à la jeune fille. Au moment d'accepter machinalement et poliment, comme une chose dont on ne peut guère se dispenser, elle aperçut Paul devant elle, le visage empourpré à cause de cette obstination de galanterie dont il comprenait enfin la signification. Il lança à Frédéric un regard de colère. Frédéric ne baissa pas les yeux. Les deux jeunes gens échangèrent par ce coup d'œil un défi muet et rapide. M. du Breuil lui-même le remarqua. Mais cette lutte à cause de sa fille ne lui fut pas désagréable, elle amena même sur son visage un sourire plein de bienveillance. Quand à Valentine, elle eut peur. Elle n'était pas coquette, et ne souhaitait point qu'on se battit pour ses beaux yeux.

—Monsieur Paul, dit-elle en prenant le bras de Frédéric, allons

faire admirer à M. Mallet les jolies fleurs que vous m'avez envoyées.

C'était dire que Paul avait toute sa tendresse, que Paul était presque chez lui puisqu'elle le priaît de faire avec elle les honneurs de la maison.

— Bien volontiers, répondit-il tandis que, sur ses traits, disparaissait toute trace d'irritation. Et pourtant, ces fleurs, il suffit que vous les trouviez belles.

Frédéric n'ajouta rien. L'occasion était cependant bien tentante pour placer un compliment. Mais, chose rare, ce jeune homme était un peu déconcerté. Quoique le bras de Valentine s'appuyât sur le sien, cette faveur avait perdu tout son prix. Frédéric le comprenait, et son amour-propre, son amour peut-être, en souffrait, et son assurance habituelle était tombée. N'ayant plus assez de présence d'esprit pour être brillant, il se réduisit au rôle d'observateur. M. du Breuil, lui, s'amusa beaucoup. Il était fâché de n'avoir pas plusieurs filles à marier.

Frédéric examina en connaisseur les fleurs données par Paul. Il ne les trouva pas laides, pour des fleurs des champs, mais il regretta tout haut de ne pas se croire suffisamment autorisé à en offrir quelques unes; car, ajouta-t-il, il faudrait réellement bien peu de chose pour transformer ce jardin en un jardin féerique.

— Est-ce que vous voudriez y faire monter la rivière? demanda Paul. Ce serait encore bien plus joli.

Valentine était mal à l'aise. Dans sa préoccupation, elle laissa tomber son mouchoir. Frédéric se baissa vivement pour le ramasser, mais Paul, plus prompt, le saisit et le rendit à la jeune fille.

— Vous êtes vraiment trop attentif, dit Paul. Vous oubliez toujours que je suis là.

— Cela n'a rien d'étonnant, répliqua Frédéric. Auprès de made-

moiselle, j'oublie facilement le monde entier.

— C'est bien de la bonté de votre part, reprit Paul. Mais cela pourrait vous occasionner des distractions fâcheuses, aussi prendrai-je la peine de vous rappeler de temps en temps ma présence.

Frédéric allait répondre; Valentine ne lui en laissa pas le loisir.

— Monsieur Paul, dit-elle, ayez donc la complaisance d'aller me chercher mon ombrelle.

— C'est juste, dit-il sans bouger; nous sommes en plein soleil. Revenons à l'ombre.

Frédéric fit un brusque mouvement en arrière, comme si ce refus lui eût semblé exorbitant.

— As-tu trop chaud? demanda M. du Breuil, qui jugea opportun d'intervenir, car la conversation prenait décidément une tournure trop hostile. Je vais moi-même...

Mais Paul cassa, par une pression franche et subite, un jeune lilas dont la tête feuillue et encore fleurie pouvait parfaitement garantir des rayons du soleil.

— Tenez, mademoiselle, dit-il; voilà une ombrelle.

M. du Breuil ne put s'empêcher de rire, tout en se plaignant de voir ravager son jardin. Frédéric resta un moment immobile, comme si cette action lui eût coupé bras et jambes en même temps qu'au lilas. Puis, songeant à la nécessité de prendre sa revanche :

— Ah! de grâce, mademoiselle, dit-il, jetez là cet incommode fardeau. Vos mains blanches ne sont pas faites pour porter des arbres en guise de parasol. Veuillez seulement me dire où est votre ombrelle, et je cours...

— C'est inutile, monsieur, répondit Valentine; celle-là me suffit. Elle est même originale... quoique un peu gênante.

Et ce dernier mot, qui semblait

donner satisfaction aux deux jeunes gens, leur ordonnait aussi de cesser une lutte de courtoisie que la jeune fille n'encourageait pas. M. du Breuil, de son côté, commençait à reconnaître que les choses allaient trop loin. Il conduisit ses hôtes et sa fille sur la terrasse, et se mit à les entretenir d'agriculture, calmant efficace, comme on sait, surtout quand on parle seul et qu'on n'a pas de contradicteurs. Mais les deux jeunes gens, tout à fait pacifiés en apparence, ne cherchaient en réalité qu'une occasion de s'expliquer. Ils profitèrent des hasards de la promenade le plus vite possible, et Frédéric glissa ces mots à l'oreille de Paul :

— Paul, j'ai à causer avec vous.

— Vous prévenez mes dévies, répondit Paul rapidement et à voix basse. Je n'ai pas cru devoir obéir tout à l'heure aux ordres de mademoiselle du Breuil, mais il me tarde de me mettre aux vôtres.

— A mes ordres ! dit Frédéric en le regardant fixement. Soit ! nous partirons ensemble, voulez-vous ?

— C'est convenu.

Ce court dialogue terminé, les deux jeunes gens parurent plus tranquilles. La certitude d'une explication prochaine effaça de leurs traits toute expression agressive et communiqua à Frédéric aussi bien qu'à Paul un grand libre d'esprit, une sorte d'enjouement. Valentine, rassurée d'abord, ne conçut de nouvelles appréhensions qu'en voyant Paul se disposer à accompagner Frédéric, lorsque celui-ci prit congé.

— Vous nous quittez ? dit-elle tout bas.

— Oui, répondit Paul en souriant et d'un ton fort naturel, Frédéric Mallet a été si aimable pour vous que je ne saurais trop l'en remercier en particulier.

Dès qu'ils furent hors de portée de la vue, les deux jeunes gens s'arrêtèrent simultanément.

— Cette rupture n'est donc pas vraie ? dit Frédéric.

— Elle était vraie quand je vous l'ai racontée ; elle ne l'est plus à présent.

— J'en suis fâché pour nous deux. Je n'aurais pas été sur vos brisées. Croyant, d'après votre propre aveu, mademoiselle du Breuil libre, je suis venu, et je ne m'en suis pas caché devant vous, lui adresser mes hommages. Je ne me retirerais pas par la raison qu'il vous a plu de vous réconcilier.

— Des hommages à une jeune fille que j'aime ! Vous ne ferez pas cela, Frédéric !

— Pourquoi non ? Voilà bien de la fatuité de votre part. Chacun pour soi, l'amour pour tous !

— Vous me comprenez mal. Je n'ai point de fatuité. Je veux dire seulement que mademoiselle du Breuil ne peut prendre d'engagements envers vous, puisqu'elle en a pris envers moi.

— C'est ce que nous verrons.

Frédéric prononça ces mots d'un ton froid et ferme. Paul resta un instant comme anéanti. Il venait de voir Frédéric essayant de plaire à Valentine, et dans l'ardeur d'un premier mouvement, il s'était senti prêt à écraser son rival, à lui sauter au visage, à protéger, à défendre ses amours. Cet élan involontaire et naturel était fort apaisé depuis que le danger était passé, et une réaction de profonde tristesse s'opérait en Paul depuis qu'il se trouvait seul en face de ce jeune homme dont il avait à combattre les prétentions et dont il était l'obligé. Fort de l'avantage de sa position, Frédéric envisageait Paul froidement, en le bravant du geste et du regard. Ecrasé par les difficultés qu'il s'était créées, Paul com-

prit vaguement qu'il était peut-être victime d'un piège, que le service rendu était peut-être intéressé et avait eu pour but de l'entraîner à une perte presque certaine. Paul entrevit cette idée sans s'y arrêter : elle était trop affreuse. D'ailleurs, elle ne neutralisait pas le service reçu, accepté. Enchaîné par un bienfait, trop sincère pour l'oublier, trop fier pour s'humilier et prier, Paul n'avait que la ressource d'en appeler à la raison de Frédéric, à sa loyauté, et c'est ce qu'il fit.

—Quand je vous ai confié mes peines, dit-il, vous vous êtes spontanément mis à ma disposition, et vous ne réfléchissez peut-être pas assez, Frédéric, à la situation où la reconnaissance me place. Le jour où je vous ai annoncé ma brouille avec M. du Breuil, vous m'avez dit en riant que, sa fille étant libre, vous ne seriez pas éloigné de songer à elle. J'ai cru que vous plaisantiez. Il ne me paraissait pas possible que l'on pensât sérieusement à une jeune fille dont le cœur battait encore pour un autre. Je me trompais : c'était sérieux. Et j'en'ai même pas à m'offenser de vos hommages puisque, vous venez de me le dire, vous ne vous seriez jamais décidé à marcher sur mes brisées. Vous présumiez que mademoiselle du Breuil était libre ; mais, à présent que je vous affirme qu'elle ne l'est pas.

—Il est trop tard, mon cher Paul. Je me suis trop avancé pour reculer.

—Frédéric !

—Votre mariage n'est pas encore fait. Il branle dans le manche, comme on dit. Vous vous hez, vous vous déliez, ça n'en finit pas. Je me suis déclaré ouvertement et ne veux point m'en dédire. Que made-

moiselle du Breuil compare et choisisse entre vous doublement ruiné...

—Frédéric !

—Eh ! laissez-moi parler. Vous avez souhaité une explication ; je vous la donnerai complète. Vous n'avez sans doute pas la prétention de ne pas épouser mademoiselle du Breuil et de la vouer au célibat à perpétuité. Vous m'avez appris votre rupture. Il vous fallait un remplaçant ; je me suis présenté. Il n'y a rien là que je ne puisse avouer hautement, rien dont la responsabilité me pèse ou m'embarrasse. Si j'avais su votre réconciliation !... mais je l'ignorais. Pourquoi ne pas m'en avoir informé ?

—Elle est toute récente. Je ne connaissais pas vos projets. J'étais loin de me croire forcé à vous rendre, jour par jour, des comptes...

—Prenez garde, Paul, ne prononcez jamais ce mot là. Des comptes, entre nous, seraient trop longs à établir.

A cette allusion directe et sanglante, Paul devint pâle comme un mort. Il tenait une baguette de coudrier à la main et, par un geste plus prompt que la pensée, il la leva sur Frédéric pour lui en circler le visage. Mais le bras s'abassa sans frapper.

—Ah ! ma dette ! murmura-t-il.

Il rompit de ses mains crispées la fièle tige et en jeta les morceaux au loin ; puis il s'enfuit sans ajouter une seule parole. Après avoir fait quelques pas, il se retourna ; Frédéric s'éloignait tranquillement du côté opposé.

H. AUDEVAL.

(A continuer.)

L'AGE D'OR DES ÉCOLIERS,

ET BATAILLE DES DIX PARTIES DU DISCOURS.

C'était au temps d'Astrée : alors on était sage ;
 Le genre humain goûtait un bonheur sans nuage ;
 Dans ces temps primitifs, ni peines ni travaux,
 Mais toujours des plaisirs, et des plaisirs nouveaux.
 Le bonheur porte au bien : l'homme avait pour système
 De chérir son prochain, de s'oublier lui-même.
 Pas un seul écolier qui ne fût studieux ;
 On ne connaissait pas le mot de paresseux.
 C'était un grand bonheur pour tous d'aller en classe ;
 Au dos tourné du maître, aucun geste ou grimace ;
 Et quand on composait nul n'était le dernier ;
 Tout le monde à la fois se trouvait le premier !!!
 Apprendre ses leçons n'était pas nécessaire :
 On les savait toujours sans lire et sans rien faire.
 Quiconque arrivait tard recevait un bonbon,
 Et le devoir mal fait tout seul devenait bon.
 On pouvait à son gré bavarder à l'étude,
 Et même d'y dormir contracter l'habitude ;
 Il n'était pas encore inventé le gardien
 Qui, sans cesse aux aguets, fait l'office de chien.
 C'était un chansonnier alors que la grammaire :
 On la lisait, ma foi, rien que pour se distraire.
 Les mots étaient charmants, toujours d'accord entre eux.
 Les phrases s'arrangeaient sous la forme de jeux ;
 Singulier et Pluriel n'étaient pas de ce monde ;
 Pas d'écriture anglaise ou bâtarde ou bien ronde.
 De tout pensionnat, le chef nommé Jeudi,
 Suppliait chaque enfant d'être bien étourdi.
 Aux repas, de bon vin, jamais de l'abondance.
 Poulets, faisans truffés, bonne chère et bombance.
 Point de mercuriale et d'ennuyeux discours ;
 Des vacances sans fin, des congés tous les jours !!!

Voilà qu'un beaux matin demoiselle Pandore
 Veut ouvrir son coffret. La pauvre fille ignore
 Les maux qu'elles répand sur vous, gentils enfants ;
 Mettant les maux dehors, elle vous mit dedans.
 Ne parlons point ici de peste ni de guerre,
 Du docteur Sangrado ni de ceux qu'il enterre ;
 Ces maux sont peu de chose au prix des maux suivants

Pour nos péchés mignons vous serez des savants.
 De la boîte sortit l'ennuyeuse grammaire,
 Le pôle boréal et l'étoile polaire,
 Le monde jeune et vieux, le calcul au cœur sec,
 Tous les dieux d'autrefois, le latin et le grec ;
 Puis l'amoureux pensum, pain sec et retenue ;
 Le hareng trop salé, l'in-ipide morue ;
 Et tout ce que le diable, un jour de belle humeur,
 Dans les pensionnats a su mettre en vigueur.
 Tous les mots du discours si fort unis naguère
 Commencent les premiers par se faire la guerre.
 L'Article ne veut plus servir le Substantif ;
 Et lui de son côté rompt avec l'Adjectif ;
 Le prenant un peu haut, pas mal lâbleur, le Verbe
 Dit les mots les plus gros à l'impas-ible Adverbe ;
 Pour assouvir sa rage accourt le Verbe-Actif ;
 Il fait pleuvoir les coups sur le Verbe-Passif.
 C'était le verbe *j'arme*, écumant de colère,
 Qui sur *je suis aimé* s'escriyait en panthère
 Le Verbe-Neutre, assis d'un air insouciant,
 Regardait sans bouger le battu, le battant ;
 L'égoïste Pronom craint qu'on ne le fracasse,
 Il luit et va chercher quelque part une place.
 Le rusé Participe, à l'écart se rangeant,
 Ne veut être ni pour ni contre l'assiégeant.
 La Préposition, qui sert à marquer l'ordre,
 Trouve dans ce chaos bien du fil à retordre.
 Il lui faut à la fois et *marquer l'union*,
La séparation puis *l'opposition* ;
 Elle ne sait comment sortir de la bagarre ;
 A sa droite, à sa gauche, on lui dit partout : *gare !*
 Pour qu'il ne manque rien à la confusion
 On entend les hauts cris de l'Interjection.
 Mais la Conjonction veut que la paix se fasse,
 Qu'on se pardonne tout, qu'au plus vite on s'embrasse.
 Pensant les réunir elle appelle les mots :
 " Grands enfants, leur dit-elle, êtes-vous assez sots !
 Il est bien temps vraiment que tout cela finisse ;
 A faire ce métier vous prendrez la jaunisse.
 Venez autour de moi, venez ça, sans façon,
 Recevoir un conseil dicté par la raison.
 Que vous reviendra-t-il de toutes vos colères ?
 Le mieux, soyez-en sûrs, c'est de vivre en bons frères.
 Chacun de vous, tout seul, songez-y, ne peut rien ;
 Réunis, vous ferez tantôt mal, tantôt bien.
 Ainsi vous nous direz les hauts faits de l'histoire,
 Les progrès des humains et leurs titres de gloire.
 Le public endormi, ronflant fort sur les baucs,
 Vous devra d'avoir fait pérorer les savants.
 Le poète par vous chantera la nature,
 Le retour du printemps, les fleurs et la verdure ;

Devant le tribunal, l'avocat babillard
 Fera d'un fait bien clair le plus épais brouillard ;
 Mais aussi, plus d'un fils pourra dire à sa mère
 Qu'il met tout son bonheur à l'aimer, à lui plaire.

Bien plus sensés que nous, les dix mots du discours
 Surent faire alliance entre eux et pour toujours.
 Il reste bien encor du conflit quelque trace,
 Un mot à son voisin fait parfois la grimace.
 C'est que ce bon accord ne fut pas absolu.
 A peine devant tous le traité fut-il lu,
 Que de la liberté des verbes fanatiques
 Formant un monde à part se sont faits hérétiques.
 Ces verbes biscornus, presque jamais entiers,
 S'appellent aujourd'hui Verbes Irréguliers.
 Ce sont vilains messieurs, les fâcheux du langage,
 Venant à tout propos encombrer le passage ;
 Voici le verbe *Aller*, c'est un des plus mauvais.
 On voulut lui parler : " non, dit-il, *je m'en vais.*"
 Il est bientôt suivi d'une troupe nombreuse,
 Dont rien ne peut changer la volonté boudeuse ;
 Après quelques instants il revint sur ses pas ;
 On crut qu'il s'amendait : " non, dit-il, *je m'en vas.*"

Le docteur E. MATHIEU, (*L'esprit de famille.*)

LA BULLE DE SAVON.

Petit globe où le ciel même
 Mire ses flots de saphir,
 Légère bulle que j'aime,
 Où t'emporte le zéphyr ?

Où vas-tu, brillante et frêle ?
 Quelle est la lèvres d'enfant
 Qui sut, te donnant une aile,
 Te livrer au gré du vent ?

Tantôt goutte d'or sur l'herbe,
 Tremblante au bout d'un roseau,
 Maintenant, globe superbe,
 Tu fuis loin de ton ruisseau.

Vois comme ton destin change,
 Te devais vivre en ce lieu ;
 Tu dois aux lèvres d'un ange
 De voler vers notre Dieu.

Ah ! brille, vole, légère,
 Brille, tu vis peu de temps ;
 Ton éclat est éphémère,
 Tu vis moins que le printemps !

Moins que la plante si pure
 Dont l'arome est précieux ;
 Mais tu mourras sans murmure,
 Puisque tu meurs dans les ciex.